

Nouveau délai de "conciliation" accordé Pas de grève aux Postes avant le 10

OTTAWA PC — Le délai pour la remise du rapport de conciliation relatif au litige opposant le Syndicat des postiers et le ministère des Postes a été prolongé au 3 octobre prochain.

C'est ce qu'a annoncé hier le président de la Commission du travail dans la fonction publique, M. J. Finkelman, qui a expliqué que les conciliateurs pourraient tout de même remettre leur rapport avant cette date s'ils en terminent la rédaction plus tôt.

Compte tenu que la loi impose un délai de sept jours après la remise du rapport de conciliation avant d'autoriser le syndicat à déclencher la grève, un débrayage éventuel de la part de 22.000 postiers pourrait ainsi survenir le 10 octobre si le comité de conciliation se prévaut entièrement du délai accordé.

Interrogé par la presse suite à cette décision, le vice-président du syndicat, M. Jean-Claude Varrot, a affirmé que les postiers s'étaient opposés à cette prolongation du délai.

Il a accusé le gouvernement d'avoir fait pression auprès de la commission pour priver les postiers de leur droit de grève à un moment qu'ils jugent opportun, soit les

mois de septembre et octobre, période très achalandée pour les gros usagers des Postes.

Durant la période de rédaction du rapport du comité, présidé par le juge Jean Molson, le syndicat est toutefois disposé à collaborer pour apporter des clarifications sur demande concernant ses positions, a-t-il dit.

Il n'est toutefois pas question d'accepter de médiation pendant la rédaction du rapport pour accroître la confusion a-t-il ajouté.

"Nous sommes ouverts à la négociation après la remise du rapport, durant le délai légal avant la grève, mais après avoir pris connaissance des conclusions du comité et si le gouvernement fait preuve de bonne foi", a dit M. Parrot.

La conciliation a débuté le 18 août et s'est terminée mardi, le 9 septembre, après une prolongation d'une semaine.

M. Parrot a affirmé qu'au cours de la conciliation, les pourparlers n'avaient pas échoué sur les clauses monétaires, qui n'auraient pas été abordées, mais plutôt sur les clauses normatives ayant trait notamment à la sécurité d'emploi, les procédures de grief, ainsi que la négociation des

changements technologiques.

Selon le porte-parole des postiers, quelque 200 clauses du contrat de travail ne sont pas encore réglées.

Au chapitre salarial, les deux parties sont encore loin d'une entente par ailleurs, les postiers réclamant une augmentation de \$3.26 l'heure pour un an, et le ministère des Postes leur offrant \$1.15 en quatre phases pour un contrat de 32 mois.

Le salaire horaire moyen aux Postes est actuellement de \$4.59.

Démenti

OTTAWA PC — Le ministère des Postes a demandé au public et aux hommes d'affaires de sceller dorénavant tout leur courrier ou de risquer que celui-ci soit détruit.

Le service postal a précisé que tout le courrier non scellé ne portant aucune adresse de retour, et qui sera posté après le 1er juillet 1976, sera détruit.

Le gouvernement demande aussi aux maisons d'affaires de ne plus utiliser les enveloppes fenêtrées à compter du mois de juillet prochain.

Ces changements sont envisagés depuis deux ans déjà et s'inscrivent dans la politique d'automatisation du tri postal.



John TURNER

John Turner voudrait démissionner de son poste aux Finances

OTTAWA (PC) — Des rumeurs circulent dans la capitale fédérale voulant que le ministre canadien des Finances, M. John Turner, ait remis sa démission au premier ministre Trudeau.

Même si le bureau du ministre des Finances et celui de M. Trudeau ont refusé de commenter la rumeur, un haut fonctionnaire a avoué "qu'il y a quelque chose dans l'air".

Selon une station de télévision, M. Turner aurait démissionné après que M. Trudeau eut refusé de lui accorder la direction d'un autre ministère.

Agé de 46 ans, M. Turner siège aux Communes depuis 10 ans. A maintes occasions, des rumeurs ont circulé voulant qu'il n'ait pas entériné les politiques de plusieurs de ses confrères du cabinet, surtout depuis qu'il est au portefeuille des Finances, soit janvier 1972.

Le ministre fut l'adversaire le plus redouté de M. Trudeau en 1968, lors du congrès du leadership du Parti libéral et on le considérait comme l'éventuel héritier du premier ministre à ce poste.

M. Trudeau a réuni son cabinet hier, mais personne n'a voulu commenter le contenu des discussions. Un fonctionnaire a toutefois fait savoir qu'un communiqué "serait éventuellement publié concernant M. Turner..."

Commentaires

Le président du Conseil du Trésor, M. Jean Chrétien, a exprimé l'avis que la démission de M. Turner est "improbable, à l'heure actuelle".

D'autres députés ont toutefois affirmé que "des changements devraient bientôt se produire".

Ceux qui connaissent bien la situation croient que M. Turner accepterait un poste important auprès de la Banque Mondiale ou du Fonds monétaire international FMI.

D'autres personnes croient que la rumeur de la démission de M. Turner a été lancée délibérément pour prendre le pouls de la population et du gouvernement, ou même pour permettre au ministre de faire pression auprès de ses collègues du cabinet.

La Voix de l'Est

VOL. 40 — NO 74

GRANBY, JEUDI 11 SEPTEMBRE 1975

20 CENTS

Dernière journée d'audience Le juge entendra aujourd'hui les plaidoiries des procureurs

GRANBY (par Ginette LAURIN) — Le juge Carrier Fortin, de la cour supérieure, entendra ce matin, au palais de justice de Cowansville, les plaidoiries de Me Pierre Viau, procureur de la Société des sœurs auxiliaires, et de Me François Wilhelmy, pro-

curateur du comité ad hoc des citoyens du quartier numéro deux.

L'exposition orale des faits du procès et des prétentions des plaideurs mettra un terme à l'audience qui aura duré deux jours et demi. Le juge Carrier Fortin aura ensuite

à se prononcer (on ne sait toutefois pas quand le jugement sera rendu) sur la demande de la Corporation du Joins-Toi de l'émission d'un bref en mandamus, afin de forcer le conseil municipal de Granby à lui accorder un permis d'occupation.

Si tôt le jugement rendu, la maison de transition connaîtra son sort, à moins évidemment que l'une ou l'autre des parties en appel à la décision du tribunal.

Plaidoiries

Les principaux arguments de Me Gilles Poussard, qui défend les intérêts du Joins-Toi, ont porté sur l'illégalité de la résolution, adoptée majoritairement par les conseillers municipaux, du 16 septembre 1974.

Me Poussard alléguait dans sa plaidoirie un texte de loi, portant sur certains articles du règlement de zonage, et précise que la ville ne pouvait pas prendre une décision par la voie d'une résolution, puisqu'elle avait délégué ses pouvoirs à une Commission d'urbanisme.

"La décision de la ville est contraire à son propre règlement. Il aurait fallu qu'elle commence par des amendements au règlement. Ce qu'elle n'a d'ailleurs pas fait", de signaler au tribunal le procureur du Joins-Toi.

Naturellement, Me Poussard a demandé à la cour de se substituer à l'inspecteur en bâtiments afin de faire émettre, le permis d'occupation, conformément au règlement de zonage.

Quant à Me Robichaud, procureur de la défense, son raisonnement destiné à prouver la légalité de la résolution prend sa source surtout dans des textes de loi.

Alléguant le texte de loi des cités et villes, le procureur de la ville a précisé

que cette dernière avait les pouvoirs de faire des règlements et que ceux-ci devenaient force de loi.

D'autre part, il a reconnu les droits acquis des Sœurs auxiliaires, mais a affirmé qu'elles étaient prises "dans l'état de leur propre usage".

"Elles ne peuvent modifier cet usage", a-t-il déclaré.

Se basant également sur le règlement de zonage, Me Yvon Robichaud a fait observer à la cour que les Sœurs auxiliaires, seules propriétaires de la résidence du 135, boulevard

Leclerc, ne pouvaient transformer leur maison en "maison collective", puisque cette appellation désigne toute habitation où vivent un groupe de personnes, sans lien de parenté ou de mariage.

Sur ce, le juge a constaté: "Si je comprend bien, les sœurs ne peuvent pas avoir de couvent".

Le juge Carrier Fortin entendra aujourd'hui les plaidoiries des deux autres procureurs, et il ne restera plus qu'à attendre son jugement.

Bourassa: "La loi 22 ne sera pas changée"

Par Normand DELISLE

QUEBEC (PC) — La loi 22 ne sera pas changée, et le premier ministre, M. Robert Bourassa, ne croit non plus que les règlements qui s'y rattachent soient modifiés eux aussi.

Au cours d'une conférence de presse à Québec, mercredi, M. Bourassa a néanmoins laissé la porte ouverte pour des changements éventuels à la réglementation en précisant que le ministre de l'Éducation, Me Jérôme Choquette, étudierait la question ces jours-ci.

"La loi 22 est une bonne loi. Elle a toute la flexibilité nécessaire qui permet de faire face à des problèmes temporaires", a dit le chef du gouvernement.

Au sujet du député libéral de Sainte-Anne qui mène une campagne

pour que la loi 22 sur la langue officielle soit retirée, M. Bourassa a dit que M. Springate demeurerait toujours un membre du Parti libéral, mais que le député de Sainte-Anne "n'avait pas son appui".

D'autre part, le Premier Ministre a dénoncé l'attitude du poste de radio CFCF qui mène une campagne contre la loi 22 et les règlements qui y sont rattachés.

"L'attitude du poste CFCF a été dénoncée. Je l'ai fait moi-même, le ministre de la Justice l'a fait et des députés libéraux l'ont fait, a dit M. Bourassa. Ce genre d'attitude ne contribue aucunement à une meilleure entente entre les différents groupes ethniques et c'est une attitude très négative qui ne fera pas avancer la solution des problèmes très complexes qui existent au Québec".

Enfin, le chef du Parti libéral a critiqué l'attitude du Parti québécois face au problème linguistique scolaire, la qualifiant de "sinistre farce" et de "ridicule".

M. Bourassa a vanté "le courage" de son gouvernement. "Le premier gouvernement a osé s'attaquer à une situation aussi complexe".

Grèves

Au cours de sa conférence de presse, M. Bourassa a été appelé à traiter de plusieurs sujets d'actualité.

Face à la grève pos-

sible du transport en commun à Montréal, le chef du gouvernement a annoncé la tenue d'une commission parlementaire vendredi matin, à Québec, aux fins de rapprocher les parties.

M. Bourassa a expliqué que la décision avait été prise au conseil des ministres mercredi matin, et qu'il avait lancé l'invitation à M. Laurence Hannigan, président de la CTCUM, mercredi.

Compte tenu de cette invitation, le premier ministre espère que la grève ne sera pas déclenchée avant que les deux groupes ne soient confrontés en commission parlementaire.

"Je suis convaincu que les dirigeants syndicaux et les travailleurs sont d'accord avec moi là-dessus: on en doit pas prendre comme otages des centaines de milliers de travailleurs pour des revendications salariales", a dit M. Bourassa.

Quant à la grève possible des policiers de la ville de Montréal, — grève qui serait illégale — le Premier Ministre se dit assuré que les policiers, qui sont les premiers à respecter la loi, ne voudront pas faire un arrêt de travail.

Le premier ministre a expliqué qu'il avait demandé un rapport sur la différence, en termes d'argent, entre les offres patronales et les demandes des policiers de la CUM.

M. Bourassa a reconnu que le travail des poli-

ciers était "ingrat" à bien des égards, mais que "leurs conditions de travail sont bien comparables avec celles qui existent dans d'autres métropoles du Canada".

Capital étranger

Invité à commenter les déclarations faites à New York mardi par le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre, M. Bourassa a dit que le ministre parlait alors au nom du gouvernement.

M. Saint-Pierre avait souhaité la bienvenue aux capitaux étrangers à Québec, expliquant que le gouvernement québécois n'aurait pas une "politique discriminatoire" à leur endroit.

M. Bourassa a expliqué qu'à Francfort, en Allemagne, en octobre, où il participera à la réunion du Conseil général de l'industrie, il expliciterait les "règles du jeu" auxquelles devront se soumettre les compagnies étrangères qui veulent investir au Québec.

Denis

Enfin, M. Bourassa a nié les informations selon lesquelles le président de la Commission d'information du Parti libéral ou d'autres membres de cette commission auraient demandé la démission de l'attaché de presse du premier ministre, M. Charles Denis, afin d'assainir les relations entre M. Bourassa et la presse parlementaire.

La victime de l'autoroute identifiée par la police

MARIEVILLE (JB) — La police de l'autoroute a ré-élé, hier, l'identité de la victime de l'accident survenu sur l'autoroute des Cantons de l'Est, mardi soir, au mille 17, à la hauteur de Marieville.

Il s'agit de M. Denis Thibodeau, 31 ans, domicilié au 545, rue Saint-Germain, à Ville Saint-Laurent. Il a succombé sur le coup à ses blessures et le corps a été transporté à la morgue J.R. Poirier, de Saint-Césaire.

La remorque double de la compagnie Texaco, aurait explosé à la suite de l'impact du véhicule sur le parapet d'un pont, avant de verser dans le fossé. Cet

accident est survenu vers 20 heures 05, et a nécessité l'intervention des policiers de l'autoroute, des pompiers de la brigade des incendies de Marieville et de la Sûreté du Québec du poste de Marieville, qui a assuré le contrôle de la circulation.

L'enquête du coroner sera menée par le docteur Jean Bherer de Saint-Césaire. Selon le rapport de l'accident, effectué par la police de l'autoroute, toute possibilité de freinage brusque semble écartée, aucune trace n'apparaissant sur le pavé. La Sûreté du Québec se chargera de l'enquête.

Qui dit vrai?

FARNHAM (RM) — Une jeune fille de Farnham aurait été blessée hier, après avoir été renversée par une automobile, dans le centre-ville.

Selon les maigres informations que nous avons pu recueillir de témoins, la jeune fille sortait du restaurant Le Marquis, rue Principale à Farnham.

Après avoir été happée par une automobile, elle aurait perdu l'équilibre, puis roulé dans la rue.

Ce sont toutefois les seules informations que nous avons pu recueillir sur cet incident, la Sûreté municipale de Farnham ayant nié la nouvelle qui pourtant, est assurément vraie.

A Sainte-Rosalie Bambin happé à mort hier

SAINTE-ROSALIE — Un bébé de 16 mois est décédé hier après-midi vers 16 heures 10, suite aux blessures qu'il a subies alors qu'il a été happé par une automobile face au domicile de sa mère.

La petite victime a été identifiée comme étant Eric Massé, âgé de 16 mois, demeurant au 242, rue Centre, à Sainte-Rosalie.

En fait, alors qu'il jouait sur la galerie, l'enfant a réussi à enjamber la clôture pliante qui fermait l'entrée et s'est glissé entre deux automobiles en stationnement devant la maison.

Circulant à basse vitesse dans la rue, un automobiliste n'a pu éviter le bébé qui s'est littéralement jeté devant son véhicule. Selon les témoins, l'enfant aurait été touché à la tête.

Transporté au domicile de sa mère, l'enfant aurait

alors manifesté des signes évidents de blessures graves, puisqu'il serait devenu bleu. Conduit à l'hôpital Honoré-Mercier, de Saint-Hyacinthe, à bord d'une ambulance de la maison Mongeau, le bébé avait déjà rendu l'âme, en y parvenant.

L'enquête du coroner, dans cet accident, a été confiée à M. Gilles Hivon, d'Upton, alors que l'agent Marcel Coallier, de la Sûreté du Québec, poste de Saint-Hyacinthe, mène l'enquête policière visant à déterminer les circonstances exactes de la tragédie.

Selon les premières constatations médicales, l'enfant aurait succombé à une fracture du crâne. On aurait remarqué notamment une blessure prononcée derrière une oreille de la petite victime.

Quoique lui-même libéral Houde s'en prend à Springate...

QUEBEC (PC) — Le député libéral de Fabre, M. Gilles Houde, a accusé mercredi son collègue libéral de Sainte-Anne, M. George Springate, et le poste de radio CFCF d'utiliser "la démagogie, les injures, le mensonge, la stupidité et le ridicule".

Dans un communiqué remis à la presse, M. Houde dénonce avec vigueur la campagne menée conjointement par le député Springate et par le poste CFCF contre la loi 22 sur la langue officielle.

Faisant allusion au fait que M. Springate est un ancien joueur de football des Alouettes de Montréal, M. Houde estime que la population "le jugera hors-jeu et finira pas le plaquer".

"Nous comparons à la Russie et au régime d'Adolf Hitler est une insulte grave envers les Canadiens et les Québécois" selon M. Houde.

"Ceux et celles qui ont voyagé à travers le monde, ceux et celles qui ont vécu les atrocités des guerres savent qu'ici, malgré tous nos défauts, nous sommes dans un pays extraordinaire et libre" poursuit le député de Fabre.

Cette liberté est tellement grande que George Springate et CFCF s'en gargarisent plein la gueule. Mais j'ai la ferme conviction que malgré les botés de Springate et de CFCF, les dernières verges ne seront jamais franchies et que toujours le Québec sera la Belle Province", conclut M. Houde.

le sourire matinal

Les enfants sont des objets de luxe si dispendieux que même les riches s'en privent...

BIENVENU

ASSURANCES INC.

St-Césaire 469-3191
Granby 378-6068

La météo

Cantons de l'Est: généralement nuageux et venteux avec des averses et risque d'orage, surtout en fin de journée. Maximum 20 à 22. Aperçu pour vendredi: plutôt nuageux avec quelques averses.

Nouvelles Régionales

Les terrains de jeux de Bromont ont intéressé plus de jeunes en 1975

BROMONT (JdB) — La participation aux activités des terrains de jeux de Bromont, au cours de l'été, a été, en terme de présence cumulative de 4.372 enfants, soit 1.644 pour le secteur d'Adamsville et 2.728 pour Bromont. Ce qui donne une moyenne journalière de 50 enfants pour Adamsville et de 83 pour Bromont.

Ces statistiques font partie d'un rapport, présenté par le service des Loisirs et des Sports aux autorités municipales de Bromont.

La participation enregistrée, cette année, est nettement supérieure à celle de l'été dernier, puisqu'on est passé de 3.540 enfants à 4.372 ou, en terme de moyenne journalière, de 105 enfants à 133.

Considérant que l'objectif premier était la participation des jeunes aux différentes activités tout en laissant de côté l'aspect compétition, le rapport note que la saison '75 fut tout un succès.

Après avoir souligné la collaboration apportée par le service de police et la compagnie Bromont Inc., le rapport souligne que plusieurs jeunes se sont également inscrits aux écoles estivales de sport, sanc-

tionnées par le Haut Commissariat: orientation, cyclo-tourisme et tennis, quelque 75 jeunes recevront sous peu du gouvernement un diplôme pour avoir participé à ces écoles.

Parmi les points faibles, on note la difficulté d'intéresser les jeunes de 14 ans et plus, le manque de formation et de discipline de certains moniteurs, la pénurie de matériel...sans oublier l'échec de l'activité jardinage, qui figurait au programme, cet été.

Du côté des plages, le service des Loisirs et des Sports rapporte que la plage du Lac Bromont a reçu durant la période estivale 2.684 baigneurs alors que la plage du Lac Marchessault en a accueilli 3.563.

La différence s'explique par le fait que cette dernière est située en plein centre de la ville, ce qui la rend des plus accessibles.

Chiffres à l'appui, on peut parler de succès, même si certains correctifs mineurs sont recommandés pour l'an prochain, et considérant l'intérêt que les autorités municipales apportent au secteur des loisirs et de la récréation, la saison '75 devrait être suivie de beaucoup d'autres, tout aussi fructueuses.

Méthode d'enseignement

L'écoute précède la parole et la lecture précède l'écriture

COWANSVILLE

(J.d.B.) — Le nouveau programme de français élaboré par la Commission scolaire Davignon pour le niveau élémentaire s'articule autour d'un point fondamental, à savoir que

la démarche naturelle de l'apprentissage d'une langue obéit au processus suivant: l'écoute précède la parole et la lecture précède l'écriture.

Le respect de cette démarche naturelle

s'inscrit au cœur de la méthodologie de l'enseignement préconisé.

Les objectifs du programme de français tiennent compte des quatre savoirs à chaque niveau, et l'importance d'un savoir par rapport à un autre sera établi en fonction de différents facteurs: l'âge de l'enfant, sa démarche naturelle d'apprentissage, le programme logique de chaque savoir et une certaine cohérence progressive d'un niveau à l'autre.

Le savoir-écouter constitue donc un prérequis indispensable aux trois autres savoirs. Il apparaît dès lors primordial de développer les techniques et les aptitudes de façon à favoriser chez l'enfant l'écoute sélective, créative, attentive, synthèse, d'appréciation, précise, analytique et critique.

Quant au savoir-parler, le programme n'entend nullement le limiter à la phonétique corrective ainsi qu'aux autres phénomènes de diction, d'intonation, de volume, car pour que l'élève soit vraiment en

mesure d'exprimer clairement et correctement sa pensée, il est important que l'enseignement des structures grammaticales de la phrase, que l'acquisition du vocabulaire se fassent oralement, dans un premier temps.

Au niveau du savoir-lire, les orientations sont de faire porter les objectifs du programme sur l'acquisition des prérequis et des techniques de lecture ainsi que sur la compréhension du fond et de la forme de l'écrit.

Enfin, Davignon a choisi d'orienter les objectifs du savoir-écrire en fonction du développement, chez l'enfant, de la précision — clarté, justesse, exactitude — et la perfection dans l'écrit, par le choix des éléments servant à constituer le fond et la forme.

Le nouveau programme de français respecte donc la démarche naturelle qui sous-tend l'apprentissage d'une langue, et ce point mérite certainement d'être souligné et mis en évidence.

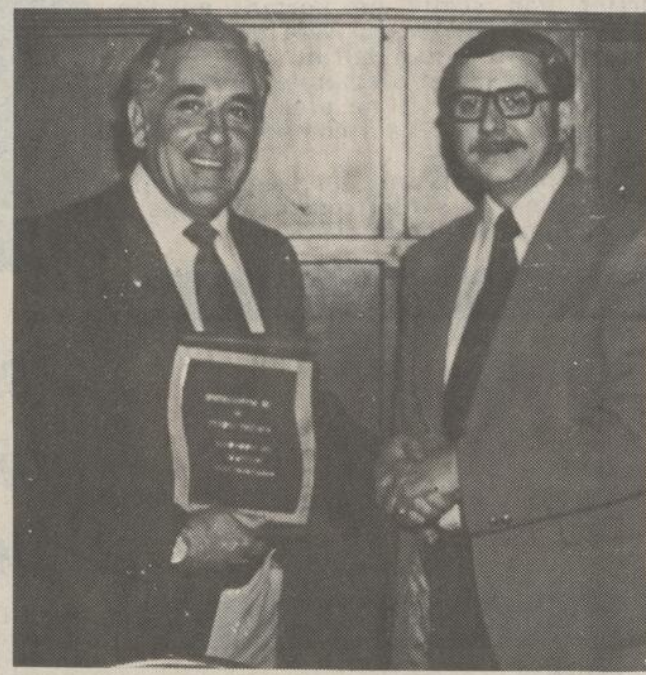


Photo J.d.B.

Un départ

M. Gérard Déragon, président du Club d'administration industrielle de Cowansville, a tenu, lors de la première réunion du club, à souligner de façon particulière le départ prochain de M. V. Lovett, en remettant à ce dernier une plaque commémorative. M. V. Lovett a été pendant plusieurs années gérant général de la succursale cowansvilloise de l'usine Tupperware Home Parties, et au cours de ces années il avait joué un rôle très actif au sein de la communauté.

Nouvelle usine

NORTH-HATLEY — Leas Longpré et Fils, de North Hatley, a accepté une offre de quelque \$31.000 pour une nouvelle usine de fabrication de fosses septiques en ciment, du ministère de l'Expansion économique régionale. Ce projet permettra de créer sept emplois. L'offre à la compagnie représente 25% du coût d'immobilisation approuvé, estimé à \$102.000, plus 15% de la masse salariale, estimée à \$40.000.

MUSIQUE EN DINANT

TOUS LES DIMANCHES SOIR

À L'HÔTEL BROMONT

AIR CONDITIONNÉ

BUFFET CANADIEN CHAUD ET FROID

Incluant: une coupe de vin par personne

à \$7.50 chacun

LONGUEUIL — Comme chaque année à pareille date, depuis maintenant trois ans, le Conseil régional de la santé et des services sociaux de la région Sud de Montréal (CRSSS) procède à des élections au niveau de son conseil d'administration.

Le CRSSS est une corporation publique autonome composée de 22 membres désignés par différents corps publics. Son secteur d'intérêt est celui de la santé et des services sociaux.

Une de ses principales fonctions consiste à assurer des liens entre la population, les différentes catégories d'éta-

blissements de santé et de services sociaux et le ministère des Affaires sociales.

Les membres, qui forment le conseil d'administration d'un CRSSS sont recrutés dans des milieux spécifiques de notre société, soit: l'éducation (Cégep et université), les municipalités, les établissements du réseau (centres hospitaliers, centres d'accueil, centres locaux de services communautaires, centres de services sociaux), les groupes sociaux-économiques.

Les membres de ce conseil d'administration sont nommés ou élus

Sollicitation de Centraide

SAINT-HYACINTHE — La campagne de souscription 1975 de Centraide Richelieu-Yamaska débutera sous peu. La sollicitation se fait à l'automne de chaque année. Et, comme par le passé, on s'adressera à toute la population, en procédant par secteur. On touche ainsi au résidentiel, à l'industriel et commercial, aux caisses populaires et banques, aux corporations municipales et aux communautés religieuses. Le territoire dont il est question ici englobe tout le diocèse de Saint-Hyacinthe. Mentionnons que le maire Gérard Harbec, de Farnham est le responsable de la campagne auprès des industries et des commerces. Tout don de ce secteur peut lui être envoyé directement ou être adressé au secrétariat de Centraide C.P. 426, Saint-Hyacinthe. Ajoutons que chaque donateur, de ce secteur, aura son reçu pour fins d'impôt.

Cours de danse populaire

SAINT-DAMASE (DNC) — Les loisirs de Saint-Damase offrent à la population des cours de danse populaire, à compter du dimanche 14 septembre, à 13 heures. Les inscriptions pour les débutants se feront dès le début de l'après-midi tandis que les "avancés" pourront s'inscrire à 14 heures 30. Les cours se tiendront à la salle municipale de Saint-Damase, rue Principale. Pour obtenir des informations supplémentaires, communiquer avec M. et MME Bernard Brunet, à 467-5725.

La cour ordonne

Six mois supplémentaires

COWANSVILLE — René Saint-Jacques, qui s'était évadé de l'institution fédérale de Cowansville le 31 août dernier, et qui a été repris par la police le mercredi 3 septembre, a éclopé six mois additionnels. Il purgeait déjà une peine de huit ans d'emprisonnement pour vol à main armée. La sentence a été rendue par le juge Normandin.

Vol de radios

GRANBY — Une sentence concurrentielle d'un mois a été rendue par le juge Normandin à l'endroit de Ghislain Gauthier, 21 ans, de Granby, en rapport avec un vol de deux radios AM/FM, d'une valeur de \$100 chacune, perpétré au mois de mars au magasin Canadian Tire de Granby. Gauthier purgeait déjà une peine de trois mois à la prison commune de Sherbrooke pour un vol à l'étalage commis dans cette ville.

Possession d'armes

VALCOURT — M. Germain Beaugard, de Valcourt, subira son procès le 27 octobre prochain sous l'accusation de possession illégale d'arme. Il a comparu hier à la Cour des sessions de la paix, de Cowansville, et le juge Normandin lui a recommandé fortement de faire appel à l'aide juridique afin qu'un avocat assume sa défense. M. Beaugard ne voyait pas l'utilité, à prime abord, d'être représenté par un avocat, invoquant qu'il n'avait pas fait de mal à personne.

"Machines à boules"

ABERCORN — M. Grant Foster et Mme Monique Régimbald, d'Abercorn, ont éclopé une amende de \$35 chacun pour avoir tenu une maison de jeu avec "machines à boules", contrairement à l'article 185, paragraphe 1, du code criminel. Tout leur matériel a de plus été saisi.

Election de trois représentants au sein Conseil régional de santé

pour deux ans. Un certain nombre de ces membres arrivent cette année à la fin de leur mandat. Le but de la présente élection est d'élire ou de nommer des remplaçants à ces postes vacants.

Cette année, les élections se font au niveau des représentants parmi des centres d'accueil, des CLSC et des Cégeps qui élargissent, après consensus, des personnes pour les représenter.

Pour les groupes sociaux-économiques et les universités, c'est le lieutenant-gouverneur en

conseil qui nommera les représentants parmi ceux qui lui seront suggérés. Deux représentants seront nommés pour les groupes sociaux-économiques et un seul pour les universités.

Les groupes sociaux-économiques de la région qui veulent présenter des candidats peuvent le faire en se procurant les formulaires nécessaires. Ils doivent s'adresser ou téléphoner au directeur général du CRSSS situé dans l'édifice Montval (7e étage) au 201, Place Charles-Lemoyne à Longueuil (677-8948).

L'ex-candidat du PC dans St-Jean accède à la direction du parti

OTTAWA (PC) — M. Raymond Grenier, ancien correspondant à l'étranger pour Radio-Canada, a été nommé au poste de directeur national associé du Parti conservateur.

Grenier a brigué sans succès les suffrages dans la circonscription de Saint-Jean, au Québec, sous la bannière conservatrice.

En plus de ses responsabilités régionales et nationales, à titre de directeur national associé M. Grenier agira comme coordonnateur adjoint de l'organisation du congrès au leadership du Parti conservateur, prévu pour février à Ottawa. Il sera plus particulièrement responsable du secteur des communications et des relations avec la presse.

tetreault

CALCULATRICE ÉLECTRONIQUE

- Mémoire jusqu'à 8 chiffres
- Décimales se déplaçant automatiquement
- Clé de pourcentage
- Dispositif éteignant le mémoire après 30 secondes
- N'utilise qu'une pile économique de 9 v.
- Adaptateur A-C disponible
- Garantie complète de 12 mois
- Dimensions: 3" x 5 1/4" x 1 1/4"

Spécial

\$14.95

Quincaillerie - Location Outils

Cadeaux - Jouets - Sports - Peinture

132, PRINCIPALE GRANBY - 372-2261

CINÉ PARC BROMONT

A 30 SECONDES DE

L'AUTOROUTE DES CANTONS DE L'EST, SORTIE 44

VEN. SAM. DIM. 12-13-14 SEPT.

VICTIME D'AMNÉSIE

LE CIEL ET TOI

2^e FILM

"TOUT POUR RIEN"

LA PROJECTION DÉBUTE AU CRÉPUSCULE

ENFANTS de 6 à 12 ANS 50¢

UN PRÊTRE DEVIENT AMOUREUX ET PÈRE!

GUÉRI QUEL CHOIX FERA-T-IL?

ADMISSION \$2.50

POUR CEUX QUI EN VEULENT PLUS POUR LEUR ARGENT

R C A 1975 100% TRANSISTORISÉ

31,200 WATTS DE PUISSANCE

MODÈLE CONSOLE, DROITE OU SCANDINAVE

TERMES FACILES (Intérêt bancaire)

AUTRES MODÈLES À PARTIR DE \$429.00

LES ENTREPRISES JEAN-MARIE SAURETTE INC.

L'ENDROIT IDÉAL POUR MEUBLER DE LA CAVE AU GRENIER

255, av. du Parc, Granby, Tél.: 372-4121

USINE de MEUBLES RECHERCHE

des hommes avec ou sans expérience âgés de 18 ans à 65 ans pour effectuer du travail général dans l'assemblage et la finition de meubles

POUR INFORMATIONS

Les personnes intéressées doivent se présenter à l'usine

LACASSE & FRÈRE LTÉE

263, rue ST-ISIDORE, ST-PIE, C. IBERVILLE

Si vous êtes

UN NOUVEAU VENU EN VILLE

et ne savez pas de quel côté vous tourner, appelez l'hôtesse de

Welcome Wagon LTD.

Mme Juliette Leclerc

372-4857

Vous serez content de l'avoir fait.

La cause de la maison de transition

La preuve du "climat psychologique défavorable" a refait surface, hier

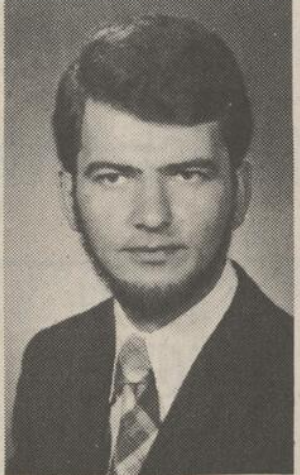
GRANBY (par Ginette LAURIN). — Le climat psychologique défavorable a refait surface, hier, alors que les procureurs de la défense ont procédé à l'audition de leurs témoins au cours de la deuxième journée du procès de la maison de transition vers la ville de Granby.

Le juge a toutefois accepté sous réserve le témoignage de M. Mario Girard, représentant du comité de citoyens du quartier numéro deux. M. Girard a déclaré entre autres choses que depuis l'occupation des locaux de la résidence des Soeurs auxiliaires par des détenus, en libération conditionnelle, l'attitude des gens avait changé du tout au tout.

Faisant surtout allusion à sa propre situation, le juge ayant déclaré, la veille, illégale la preuve du climat psychologique et la pétition contenant 250 noms. M. Girard a souligné que rien en 14 ans n'avait affecté la joie de vivre et la bonne atmosphère du quartier. Du milieu serein que les résidents ont connu, il ne reste, toujours selon les dires du témoin, qu'un climat d'angoisse qui s'explique par la crainte et

le stress, transformation qui a d'ailleurs vu le jour en janvier 1974, au moment même de l'annonce du projet.

Appelé par la cour à transmettre ses propres expériences, M. Girard a avoué son stress face aux allées et venues de personnes qui circulaient à pied ou en automobile, sur la rue.



M. André FOISY

"Je n'ai jamais cherché à identifier une personne et je ne m'en suis jamais préoccupé des automobiles qui passaient. Maintenant, je le fais", a-t-il commenté.

Son témoignage précisait également qu'il n'avait rien contre un détenu, qu'il le considérait comme une "per-

sonne humaine qui a le droit de vivre". Et de poursuivre M. Girard: "Mais en groupe (les détenus), c'est inacceptable". Et quant à sa définition d'un centre résidentiel communautaire, il s'agit pour lui de l'expansion d'un pénitencier.

"Un centre correctionnel communautaire et un centre résidentiel communautaire, c'est le même produit. On a simplement changé l'appellation de l'un pour l'autre", de faire remarquer M. Girard qui avait été appelé à faire la différence entre les deux.

Avant de libérer le témoin, le juge Carrier Fortin lui demanda s'il avait personnellement été importuné par des va-et-vient et s'il avait entendu des bruits bizarres ou des cris, émanant de la maison. Et M. Girard de répondre non aux questions du président du tribunal.

Pas indifférent

M. Jean Leclerc, porte-parole officiel du comité ad hoc des citoyens du quartier numéro deux, est venu lui aussi formuler les objections qui l'obligent à réfuter le projet.

Ses motifs se situent surtout au niveau de sa famille où il retrouve, a-t-il avoué, "une femme et des enfants apeurés". Une procession de cinq ou six automobiles, devant sa maison, en février ou mars 1974, aurait alors causé l'existence d'une tension continue, "justifiée ou non", a-t-il expliqué.

Quant à la formation du comité, dont il est le président, elle relève de janvier 1974, au moment de la parution dans La Voix de l'Est d'un article sur le projet en question. Ne pouvant être indifférent à ce projet qui prenait naissance dans son quartier, M. Leclerc dit avoir aussitôt rencontré des voisins pour en discuter.

Me Pierre Viau, procureur de la Société des soeurs auxiliaires, demanda au témoin, juste avant qu'il ne quitte la barre, de bien vouloir dire à la cour s'il avait lui aussi, personnellement, été importuné et s'il était au courant qu'il n'y avait pas de résidents à la maison des soeurs au mois de février. "Non", a répondu le témoin à la première question et "oui", à la deuxième.

L'urbaniste

Le premier témoin de la journée a été M. Benoît Bégin, urbaniste-conseil, qui a expliqué les grands principes qui régissent l'urbanisme.

Succinctement, il fit remarquer qu'avant d'élaborer un plan d'urbanisme, il fallait faire l'inventaire du territoire.



M. Mario GIRARD

municipal, voir les problèmes qui s'y posent, cartographier, reproduire sous forme de statistiques tous les éléments, synthétiser les diagnostics et finalement présenter aux autorités municipales des recommandations, sous forme d'un plan directeur d'urbanisme.

Prié de développer également les principes de l'homogénéité d'un quartier, par Me Yvon Robichaud, le témoignage de M. Bégin a été retenu sous réserve, le juge Carrier Fortin déclarant qu'il ne siègeait pas comme tribunal d'enquête sur la philosophie d'une personne. "Je suis lié par la loi et ma conscience. C'est contraire à la jurisprudence que d'accepter les principes ou les philosophies de chaque individu".

Encore des documents. Pour la Xe fois, M. Yvon Campbell, inspecteur en bâtiments pour la ville de Granby, s'est présenté à la barre pour déposer une fois de plus un document pertinent à la cause, soit le règlement 331 de construction de la municipalité.

Il a également indiqué à la cour la zone et l'emplacement de l'édifice des Soeurs auxiliaires, sur la carte de la ville.

Le Joins-Toi

Les procureurs procédèrent aussi à l'audition du témoignage de M. André Foisy, membre de la Corporation du Joins-Toi et travailleur social professionnel. Il relata les débuts du projet, dont l'histoire a commencé à s'écrire au

mois de mai 1974, trois mois avant la demande d'un permis d'occupation et l'incorporation de l'organisme, à but non lucratif.

La corporation répondait, en fait, à une exigence du Solliciteur général du Canada, afin d'obtenir des subsides et répondre également aux indications du

(celui du Joins-Toi) n'originait pas d'un autre. Il faisait alors référence aux premières démarches et aux rencontres d'un groupe qui avait lui aussi l'intention de mettre à jour un projet, concernant les détenus en libération conditionnelle.

Dernière minute

En dehors des deux représentants du comité de citoyens qui s'opposent à la maison de transition, en expliquant que l'angoisse s'était installée avec la venue des détenus dans le quartier, un témoin de dernière minute, non assigné par sub-poena, a avoué ses craintes depuis que le centre avait été établi chez les Soeurs auxiliaires.

Mme Denise Bertrand a également parlé d'un sentiment de malaise, toujours présent, puisque plusieurs fois, sa famille a eu l'impression d'être observée par une personne non identifiable, d'une fenêtre de la maison des soeurs.

L'audition des témoins s'est terminée avec Mme Bertrand et le juge Fortin a alors entendu les plaidoiries de Me Gilles Poussard et de Me Yvon Robichaud.



M. Jean LECLERC

Guide des usages de centre résidentiel communautaire.

M. Foisy a avoué aussi sa participation comme observateur à un projet toutefois, jamais présenté une de permis d'occupation. Cependant, il a précisé que le nouveau projet

Le conseil s'est prononcé en faveur de l'emprunt de \$85,000.

GRANBY (FBP). — Lors de la séance, tout a fait ordinaire, du conseil municipal, ce dernier

Grève de St-Paul Le ministère de la Justice envoie un représentant spécial

(GRANBY RIM). — Un enquêteur spécial du ministère de la Justice, M. Gérard Forget, mène présentement une enquête en rapport avec la pénurie de béton, sur les chantiers de construction, dont avait fait état, la semaine dernière, l'Association des entrepreneurs en construction de Brome, Missisquoi, Shefford, inc.

Selon un représentant de l'association, M. Gaston Bachand, la venue à Granby de cet enquêteur fait suite au télégramme envoyé au ministère de la Justice, relatant les problèmes connus par les concurrents de Saint-Paul Construction.

Le représentant ministériel a rencontré, au cours des derniers jours, les entrepreneurs et représentants des compagnies, qui se sont plaints des menaces dont ils auraient été victimes.

On se souviendra que l'Association avait allégué que "depuis une dizaine de jours, des grévistes, aidés d'autres personnes inconnues, empêchent, par la menace et la violence, les concurrents de Saint-Paul Construction de livrer aux entrepreneurs membres de l'Association, le béton dont ils ont besoin pour honorer leurs contrats et effectuer leurs travaux."

M. Forget devrait remettre sous peu son rapport au ministère de la Justice qui, selon M. Bachand, à la lumière de cette étude, agira en conséquence.

procéda à l'adoption de trois règlements. Le plus attendu, si l'on peut dire, est certes celui concernant la passerelle Miner. Tandis que les deux autres touchent à la construction d'une conduite d'égout sur la rue Duhamel, d'égout et d'aqueduc sur la rue Gannon.

Le premier règlement décrète donc l'emprunt d'une somme de \$85,000 pour la reconstruction de la "tant discutée" passerelle Miner. On se souviendra qu'un autre règlement, en rapport avec la réparation du même pont (alors qu'on croyait cette opération possible), avait prévu l'emprunt d'une somme de \$40,000. Le conseil décida, par souci d'ordre, d'abroger cet "ancien" règlement en l'incorporant à celui adopté lundi soir.

Reposant sur les piliers existants mais réparés, la nouvelle structure (qui sera relativement semblable à celle que nous connaissons), devrait donc commencer à s'élever au printemps prochain.

Egouts et aqueduc

On empruntera la somme de \$23,700 en vue de la construction d'égouts et d'aqueduc sur la rue Gannon, entre la rue Providence et la rue

Louis-Hébert.

L'estimation du coût de l'aqueduc est de \$8,900. Quant à celle de l'égout combiné, elle s'élève à \$10,100. Ajoutons à cela les imprévus équivalant à \$4,700 et nous arrivons à la somme prévue par le règlement pour l'exécution de ces travaux.

En ce qui touche à la construction d'une conduite d'aqueduc sur la rue Duhamel, le conseil a décidé d'emprunter la

somme de \$4,400 pour en acquiescer le coût.

Cette conduite sera construite entre les rues Savage et Providence.

Tous les propriétaires intéressés à se prononcer sur ces règlements pourront le faire lors de l'assemblée publique qui se tiendra en la salle du conseil de l'hôtel de ville, le jeudi 18 septembre, à compter de 19 heures.

Un peu de tout... et de rien

Réunion des Francs

GRANBY (JB). — Le Club des Francs inaugurerait sa saison d'automne lors d'une assemblée générale le mardi 16 septembre, au motel Le Grand Bien. La rencontre débutera à 18 heures 30 par un souper. On profitera de l'occasion pour présenter le nouvel exécutif et donner un bref aperçu des activités qui seront offertes aux membres. Les dirigeants compléteront le programme par la présentation des plans des divers comités d'action. Tous les commerçants et industriels de Granby sont cordialement invités.

Afeas Immaculée-Conception

GRANBY (JB). — L'AFEAS Immaculée-Conception débutera ses activités le mardi 16 septembre, à 19 heures 45, au local habituel. Les responsables discuteront des points importants débattus lors du congrès provincial tenu au mois d'août à Sherbrooke. La seconde partie portera sur les principes de base de l'alimentation. On terminera avec les préparatifs de la soirée annuelle de novembre. Anciens et nouveaux seront les bienvenus.

Petit vol chez une firme de comptables

GRANBY (RIM). — Six portes ont été brisées et une valeur minimum de \$50 a disparu, à la suite d'un vol par effraction perpétré, hier, au bureau des comptables Dallaire, Picotte, Alain, Desautels, Brodeur et cie, situé au 74, rue Court, à Granby.

Il est toutefois possible que d'autres choses aient disparu car l'inventaire n'avait pas encore été complété par les comptables, au moment où les policiers de la Sûreté municipale de Granby se sont rendus sur les lieux, vers 8 heures 30.

Les dommages s'élèveraient à \$700, selon M. Gilles Dallaire, qui a appelé les agents de la Sûreté, dès son arrivée au bureau.

Thé Richelieu

Le thé annuel du club Richelieu, organisé par les épouses des membres, se tiendra le jeudi 9 octobre, de 15 à 18 heures, au motel Le Castel. Cette activité a pour but de recueillir des fonds pour les œuvres du club Richelieu, au profit de l'enfance malheureuse de Granby. Sur la vignette, nous retrouvons les membres du comité organisateur de ce thé: Mmes Colette Lesieur, Monique Robert, Sylvette Dupont, présidente; Louise Décarie et Clémence Jodoin. Notons que tous ceux et celles qui désirent obtenir des billets n'ont qu'à communiquer avec Mme Dupont, à 372-4708.

De Fortin à Le Corbusier Ouverture de la rue Simonds!...

GRANBY. — Enfin, une nouvelle qui fera plaisir à plusieurs personnes, la tant attendue rue Simonds sera ouverte entre le boulevard Fortin et la rue Le Corbusier, c'est décidé! On dira "il était temps que l'on y pense", mais il faut savoir que divers petits points devaient être réglés avant de pouvoir procéder.

Car, l'ouverture de cette rue était une constante préoccupation des autorités municipales. On sait l'importance de cette rue et l'impact de son ouverture sur la circulation.

La difficulté principale résidait dans la position ferme de deux propriétaires de ce secteur qui refusaient de vendre leurs terrains pour \$1 et autres considérations. Il fallu procéder à l'expropriation et cela nécessita du temps.

Quoiqu'il en soit, c'est réglé. En outre, les crédits nécessaires à l'exécution de ces travaux ont été prévus dans des règlements d'emprunt.

On n'a toutefois pas déterminé précisément le moment du début des travaux. Car, à l'heure qu'il est, d'autres rues sont en construction. M. Tremblay, ingénieur-adjoint de la ville de

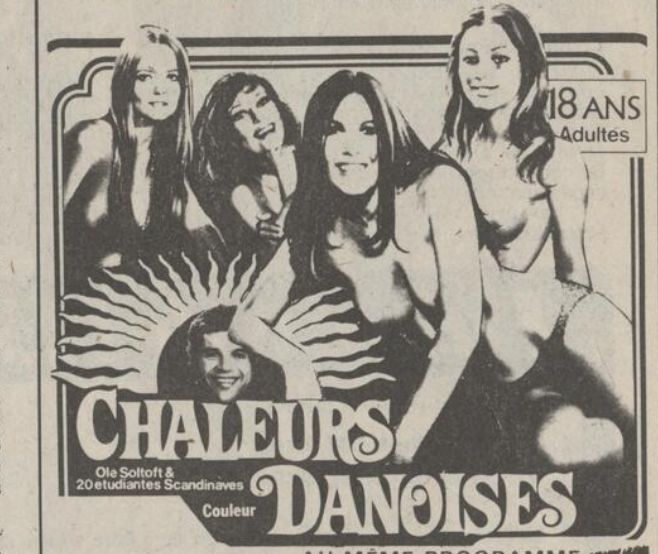
Granby mentionnait, cependant, que "la semaine prochaine, une planification radicale des travaux d'ouverture de rues devrait être faite. Nous pourrions alors dire quand on ouvrira la rue Simonds".

Une bien bonne chose, non?

Goddard & Daigneault Inc.
MEUBLES
FURNITURE
1204, PRINCIPALE
GRANBY
(chemin St-Paul)
378-3949
DÉPOSITAIRE:
ELECTRONOME
WESTINGHOUSE
ADMIRAL
VILAS
GIDDING, ETC.

THEATRE PALACE
TEL. 372-4466
HORAIRE: CHALEURS
À 9 h P.M.
BAIE À 7 h 30 P.M.

EN MEME TEMPS QU'À MONTREAL, EN PRIMEUR!



DEPUIS 20 ANS NOUS PROGRESSONS
LA MAIN DANS LA MAIN
AVEC LA POPULATION DE LA RÉGION DE GRANBY

6653A LEMANS '74 Sport, 2 portes, H.T., sièges baquets, console, V8, auto., P.B., P.S., radio.	6277A PONTIAC '73 Parisienne 2 portes, H.T., V8, automatique, radio, P.B., P.S.	6146A MAVERICK '73 Automatique, 6 cylindres
5205A MERCURY '71 Station wagon, automatique V8, P.B., P.S., radio	6610A DODGE '71 Démon, V8, automatique P.B., P.S.	6552A PONTIAC '71 GTO, 2 portes, H.T., V8 Sièges baquets console, P.B., P.S.

LE CONCESSIONNAIRE
Ouvert tous les soirs jusqu'à 10 heures

GABRIEL
ussier
LTÉE

BUICK PONTIAC CAMIONS GMC
715, boul. Leclerc
372-8080 — GRANBY

LE PLUS IMPORTANT DE LA RÉGION

"on s'fend en quatre" pour mieux vous servir...

LE ON S'AMUSE

Editorial

Politique nationale pour les transports

Toute politique nationale des transports doit mettre l'accent sur une collaboration étroite entre le fédéral et le provincial, sur la recherche et le développement dans le domaine technologique et sur un recours limité aux subventions. Voilà les points saillants d'un mémoire de l'Association des routes et transports du Canada sur la formulation de la politique canadienne des transports.

Mais tous les aspects des transports et tous les facteurs susceptibles d'influer sur ces derniers doivent être pris en considération si l'on veut doter le Canada d'une politique nationale viable. Ce n'est pas simplement une question d'itinéraires et de tarifs et c'est pourquoi l'association a tenté de cerner tous les facteurs ayant une répercussion quelconque sur les transports.

Le mémoire recommande également que le gouvernement fédéral établisse une politique des transports pour l'ensemble du pays ainsi que des principes directeurs bien définis s'appliquant à certains modes de transport et à certaines situations, qu'il fasse bien la différence entre la formulation de la politique et des règlements et qu'il parvienne à créer de nouvelles modalités de rapport entre la partie syndicale et la partie patronale afin de rendre les transports plus fiables.

L'Association recommande aussi que la politique nationale des transports prévoit de renforcer, de façon officielle et officielle, la collaboration entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux. Etant donné que les questions de transport relèvent dans de nombreux cas, tantôt des provinces, tantôt du fédéral, la collaboration et la coordination efficaces sont indispensables si le secteur doit en venir à résoudre ses problèmes.

"Nous estimons que la centralisation des pouvoirs n'est pas nécessaire, lit-on dans le rapport, mais il est clair que de meilleures dispositions doivent être prises." Il faudra pour cela que le fédéral et le provincial acceptent de céder quelque peu.

Toute politique nationale des transports doit tenir compte des répercussions des mesures prises pour trouver des fonds destinés au secteur des transports en faisant appel aux capitaux privés et à la fiscalité. Selon le mémoire, elle doit mettre l'accent sur la nécessité d'avoir recours au développement de la technologie pour augmenter la productivité et la capacité, ce, afin d'éviter d'investir des sommes supplémentaires dans l'infrastructure des transports.

La politique nationale doit aussi établir une nette distinction entre la réalisation des objectifs sociaux et la réalisation des objectifs économiques par voie des transports. A cet égard, on suggère que la politique considère les moyens de financer les services de transport non rentables sans que cela constitue un poids pour le secteur privé.

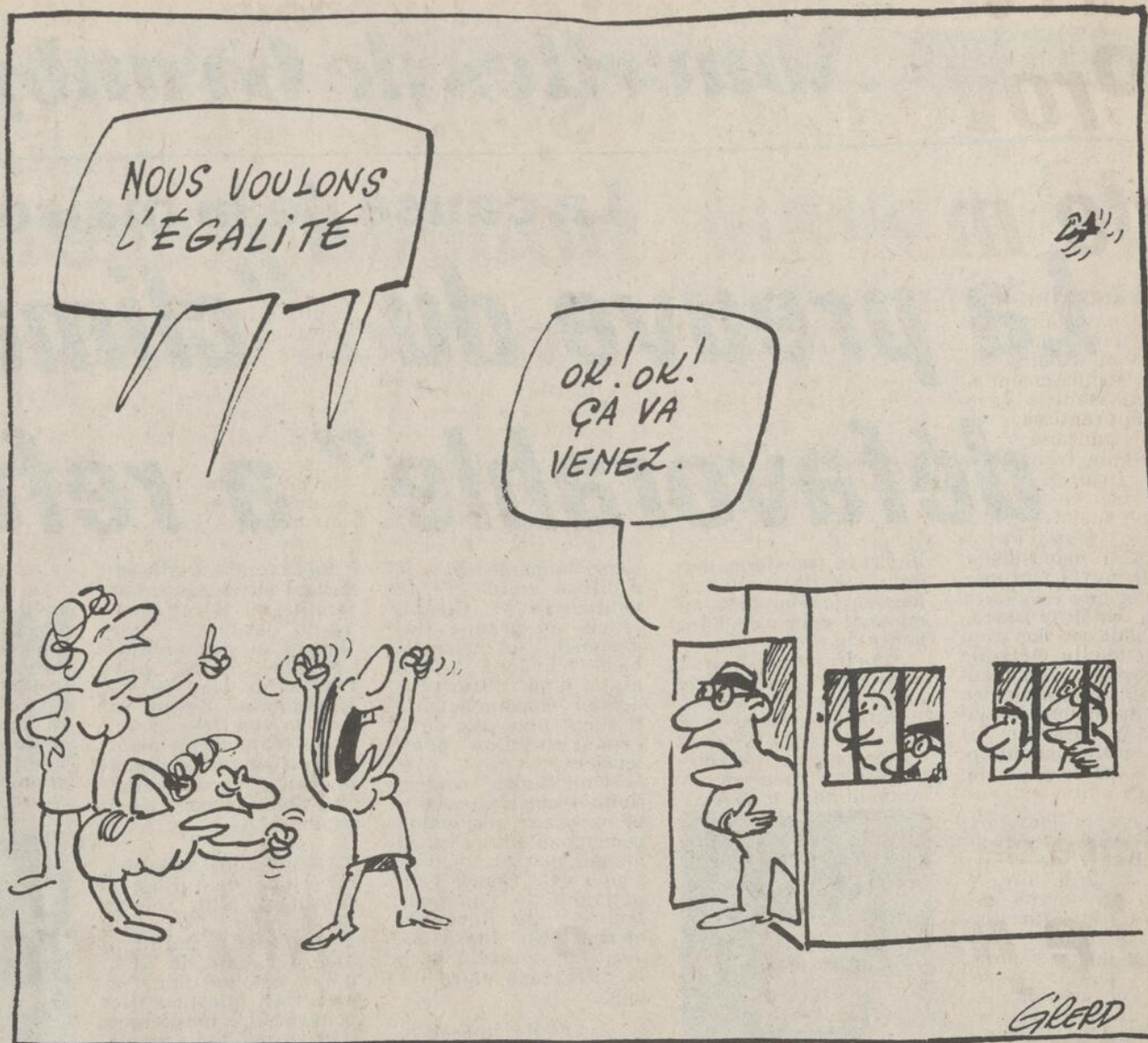
En règle générale, les subventions pour les transports risquent de fausser l'équilibre économique du secteur et elles doivent, dans la mesure du possible, être supprimées. C'est un point de vue global, car dans certains cas, comme dans celui des transports en commun ou le transport dans les régions éloignées, les subventions peuvent se justifier pour des raisons d'ordre social.

Il en va de même pour la mise sur pied de liaisons interurbaines par chemin de fer, mais les principaux réseaux du pays ne doivent pas être subventionnés et, par conséquent, être concurrentiels. S'il est nécessaire de verser des subventions pour l'expansion régionale, elles doivent aller à l'usager et non pas au transporteur.

Selon le mémoire, il est impérieux que le livre vert du gouvernement fédéral sur la politique des transports fasse pendant au moins six mois l'objet de débats publics.

Un des points compris dans le mémoire souligne qu'il importe de bien faire la différence entre la formulation de la politique et des règlements. La politique doit être établie clairement au tout début et non pas dans une atmosphère quasi juridique. Il convient également de s'entendre une bonne fois pour toutes pour savoir qui sera chargé de formuler la politique des transports et de ne pas revenir sur cette décision, quel qu'en soit son contenu.

Jean Naud



(Reproduction autorisée par La Presse, Montréal)

(Reprise — Droits réservés)

Castonguay s'en prend à la centralisation des pouvoirs

Par Claude PAPINEAU

L'ancien ministre des Affaires sociales du Québec, M. Claude Castonguay, a déploré la tendance actuelle à la centralisation des pouvoirs chez les gouvernements supérieurs.

Participant à un colloque dans le cadre du congrès annuel de l'Institut d'administration publique du Canada, à Ottawa, M. Castonguay a notamment donné l'exemple du gouvernement fédéral, qui, a-t-il dit, "devrait consacrer le plus clair de ses énergies aux questions d'importance nationale, mais n'en continue pas moins de mettre en place dans toutes sortes de domaines des programmes pouvant être assumés par les provinces et les municipalités".

M. Castonguay, qui oeuvre maintenant au sein d'une firme d'acteurs de Montréal, a par ailleurs indiqué qu'au niveau municipal, aucun changement majeur n'est intervenu touchant l'administration urbaine et ce, en dépit de la croissance des municipalités.

"On a créé des organismes parallèles ainsi que des programmes fédéral ou provinciaux de subventions, mais on n'a pas ajusté aux nouvelles réalités les moyens qu'on aux municipalités à faire face à leurs problèmes", a-t-il dit.

Par ailleurs, le président de l'université York, de Toronto, M. Ian Macdonald, a

soutenu que le dédoublement actuel des programmes des diverses administrations se doit d'être corrigé au plus tôt, notamment en vue de réduire les dépenses publiques.

Ecartant la voie d'un remaniement constitutionnel, M. Macdonald s'est dit d'avis qu'une modification de la présente situation pourrait être atteinte par un accord ferme sur la distribution des programmes découlant d'une révision permanente des responsabilités fédérales-provinciales au niveau des premiers ministres.

Selon M. Macdonald, cette redistribution des responsabilités impliquerait un accroissement du pouvoir de taxation des provinces et des municipalités, "puisque le gouvernement fédéral doit reconnaître que ces deux niveaux d'administration exercent à l'heure actuelle un pouvoir de dépense supérieur au sien propre".

"Les provinces devront pour leur part accepter, que le gouvernement fédéral conserve suffisamment de contrôle des leviers économiques de façon à lui permettre de coordonner les politiques fiscales régionales, ainsi que les politiques de stabilisation nationale", a ajouté M. Macdonald.

Portant un jugement sur le niveau actuel des dépenses publiques, M. Castonguay a par ailleurs déclaré que les gouvernements continueront de contribuer à la poussée inflationniste, principalement parce que les hommes politiques optent constamment pour "l'approche la plus facile".

"On préfère accroître les budgets existants que de corriger les aspects les plus fondamentaux des problèmes", a-t-il affirmé.

A titre d'exemple, M. Castonguay s'en est référé au dernier budget fédéral, qui, a-t-il dit, dans un contexte d'austérité n'en contenait pas moins des mesures inflationnistes.

Dans le cas du régime d'assurance-chômage, a-t-il précisé, le gouvernement fédéral a choisi de hausser les contributions au lieu de resserrer davantage les conditions d'admissibilité ou de réduire la durée des prestations, compte tenu que l'exagération du nombre de personnes pouvant se prévaloir du régime constitue l'un des principaux problèmes.

Au cours de la première journée du congrès, mercredi, le sous-ministre québécois de la Justice, M. Robert Normand, a porté un jugement sévère sur la complexité à outrance et l'inefficacité de l'appareil gouvernemental québécois.

Il a soutenu que la prise de décision se voit compliquée par la multiplication des commissions de tous genres ainsi que des pouvoirs qui se donnent les différents ministères.

Toutes les grandes réformes au Québec ont été pensées en commissions et ont ainsi échappé au contrôle des élus du peuple, a-t-il prétendu.

L'INFLATION une maladie incurable?

PREMIER D'UNE SERIE DE DEUX ARTICLES tirés d'un bulletin économique de la Banque Provinciale du Canada et traitant des divers aspects de l'inflation.

Les relations entre l'inflation et le chômage constituent depuis plusieurs années l'une des questions les plus controversées de l'analyse économique. Cette controverse semble devenir plus virulente en vieillissant. Il n'y a pas lieu de s'en étonner pourtant, car le problème de l'inflation prend aujourd'hui des proportions inimaginables, il y a deux ans à peine. Plus encore les solutions apparaissent de plus en plus coûteuses sinon inefficaces. La théorie économique semble devenue insuffisante pour expliquer de façon satisfaisante la situation économique présente; dans l'état actuel des connaissances, les experts semblent aussi désemparés et perplexes que l'ensemble des citoyens qui subissent quotidiennement les méfaits de l'inflation.

Il y a bientôt trois ans, nous avons publié un Bulletin Économique portant sur l'inflation et le budget familial. A la mode de La Fontaine, nous parlions d'un mal qui "répand la terreur", dont, comme la peste, tous étaient frappés, même si tous n'en mouraient pas, heureusement. L'inflation n'a pas cédé de terrain depuis ce temps, loin de là. Elle a plutôt subi une accélération vertigineuse. De 4,8 pour cent, qu'il était en 1972, le taux d'inflation atteignit 10,9 pour cent en 1974.

Le phénomène inflationniste

Tout le monde sait que l'inflation consiste en une situation économique où les prix en général sont à la hausse. Au Canada, l'inflation persiste depuis les années 30. Depuis 1933, l'indice des prix à la consommation n'a baissé qu'en deux occasions, en 1939 et en 1953.

Les prix à la consommation ont donc progressé sans interruption depuis plus de

20 ans. Ce qui est à la fois plus significatif et plus alarmant, c'est que la hausse des prix se fait à un rythme de plus en plus rapide. Après la poussée inflationniste qui accompagna la guerre et l'après-guerre immédiate, la hausse des prix modéra largement entre 1952 et 1964, au moment où une succession rapide de récessions économiques frappait l'économie canadienne.

Entre 1964 et 1972, la montée des prix subit une accélération notable et depuis 1972, le taux d'inflation s'est accru encore davantage. Ainsi, les prix de vente dans l'industrie manufacturière ont monté de près de 35 pour cent au cours des deux dernières années seulement, comparativement à 27,4 pour cent entre 1961 et 1972 soit au cours d'une période de 11 ans; en ce qui concerne les prix de gros, leur croissance fut de 49 pour cent et de 33 pour cent respectivement pendant ces mêmes périodes.

L'inflation n'est qu'un des maux qui menacent l'économie. La stagnation et le sous-emploi en constituent un autre. Un économiste américain, Arthur Okun, a proposé il y a quelques temps qu'on construise un indice du malaise économique. Il s'agit d'additionner le taux de chômage au taux d'augmentation des prix à la consommation.

Il s'agit évidemment d'un indice plutôt grossier puisqu'il combine des chiffres qui n'ont pas du tout la même signification. Toutefois, puisque le plein emploi et la stabilité des prix constituent des éléments fondamentaux, d'une situation économique idéale et, par conséquent, deux des objectifs prioritaires de la politique économique, un tel indice laisse voir dans quelle mesure l'économie

canadienne s'est éloignée ou rapprochée de cet idéal.

Plus l'indice de malaise économique s'éloigne de zéro plus l'économie canadienne s'éloigne de cet idéal. Cependant zéro est un idéal inaccessible. Le Conseil économique du Canada a en effet calculé, de façon approximative il est vrai, que le plein emploi au Canada impliquait un taux de chômage d'environ 3,4 pour cent, pour les années 1966 à 1977. De plus, il est presque acquis qu'un taux d'inflation d'environ 2 pour cent ou 2,5 pour cent est inévitable dans une situation de croissance économique continue au niveau du plein emploi. On peut donc conclure que pour les années actuelles, le minimum que l'indice de malaise économique pourrait atteindre serait 6,3.

Le plein emploi et la stabilité relative des prix ne sont pas les seuls éléments constituant une situation économique idéale. Les politiques économiques gouvernementales doivent viser aussi trois autres objectifs: une croissance économique soutenue, l'équilibre de la balance des paiements et une juste répartition des revenus. Il n'est pas dit que ces objectifs économiques ne sont pas incompatibles. Il est évident aussi que la croissance économique ne va pas sans coûts: détérioration de l'environnement, épuisement de ressources non renouvelables, etc. Ce n'est pas l'objet de la présente étude. L'indice de malaise économique peut donc être corrigé au moyen du taux de croissance réelle du PNB par exemple, afin d'obtenir une image plus juste de la situation économique canadienne. Il suffit de soustraire ce taux de la somme des taux de chômage et d'inflation.

Dans son dernier exposé annuel, le Conseil économique du Canada a estimé que pour la période de 1966 à 1977, le potentiel de croissance de l'économie canadienne se chiffre à 5,3 pour cent environ. En soustrayant 5,3 de 6,3, on obtient pour l'indice de malaise économique, la valeur 1, situation neutre où, globalement, la croissance réelle compenserait les maux créés par l'inflation et le chômage. Depuis 1967, l'indice corrigé de malaise économique n'a jamais été inférieur à 3. Pour 1974, avec un taux de croissance et un taux de chômage moyens, il se chiffre à 12,3, à cause de la très forte accélération de l'inflation.

En somme, bien que le rythme de l'inflation ait fluctué largement, le Canada subit depuis de très nombreuses années, une période d'inflation quasi ininterrompue. On peut donc facilement faire l'hypothèse que des mécanismes à long terme, qu'il faudrait étudier, sont à l'oeuvre, encore que des causes particulières puissent expliquer chacune des poussées de fièvre inflationniste. En outre, comme le rapporte un document portant sur l'inflation préparé pour le Conseil économique national de 1974, il faut reconnaître qu'il y a "une relation inverse et à court terme entre le taux d'accroissement des prix et le taux de chômage, mais cette relation a été instable et à la hausse récemment; ceci pose de sérieuses difficultés tant pour l'analyse que pour la coordination des me-

sures économiques à court et à long terme.

La poussée inflationniste récente

Plusieurs facteurs particuliers ont conjugué leurs effets pour produire la forte et soudaine poussée de fièvre inflationniste des deux dernières années. A court terme, la détérioration actuelle de la situation est attribuable en bonne partie aux politiques économiques fortement expansionnistes pratiquées par la plupart des pays en réponse au ralentissement de l'activité économique en 1970. Il est important de noter qu'au Canada en particulier, cette récession résultait dans une large mesure des politiques restrictives mises en oeuvre en 1969 pour tenter de juguler l'inflation. Quoi qu'il en soit, la phase d'expansion rapide du cycle économique a coïncidé dans la majorité des pays; des politiques économiques trop stimulantes ont engendré un taux moyen de croissance réelle de 6% de l'économie mondiale en 1972-73. Un tel rythme de croissance était insoutenable et a conduit à la formation de goulets d'étranglement qui se sont traduits par des hausses de prix, notamment pour les principaux produits de base.

Plus globalement, les excès de la demande se sont heurtés aux limites de la capacité physique de production. Notons qu'à cause d'une conjoncture particulière entre 1967 et 1972, plus particulièrement une relative faiblesse des profits et de nouvelles exigences concernant la protection de l'environnement, la croissance des investissements avait été trop faible pour accroître suffisamment la capacité de production, notamment dans l'économie canadienne et l'économie américaine. Parce que la capacité physique de production est longue à s'ajuster, le retour vers l'équilibre passa nécessairement par une élévation des prix.

A cela se sont ajoutés des facteurs imprévisibles et incontrôlables. Des conditions climatiques défavorables ont causé de mauvaises récoltes à travers le monde en 1972. Au même moment, la croissance du revenu mondial par capita engendrait une poussée de la demande pour les produits alimentaires. La situation s'est encore envenimée du fait que les prises d'anchois au large du Pérou se sont pratiquement tarées. Or l'alimentation du bétail reposait en grande partie sur des moules fabriquées à l'aide de ces poissons. Les stocks alimentaires mondiaux se sont rapidement épuisés. La perspective inéluctable d'une hausse de prix éventuelle a conduit à la spéculation et à des pénuries artificielles temporaires. Tout cela s'est répercuté sous la forme d'une hausse très vive des prix agricoles et alimentaires.

L'augmentation des profits monopolistiques des producteurs de pétrole brut à l'automne de 1973, constitue l'un des facteurs les plus importants de l'accroissement actuel du taux d'inflation dans le monde. A cause de la place que tient l'énergie, en particulier le pétrole, dans le

processus de production, du fait que les dérivés du pétrole entrent dans la composition de très nombreux produits, et enfin, parce que les particuliers utilisent aussi des produits pétroliers, le quadruplement des prix du pétrole a eu un impact majeur sur l'accélération de l'inflation au niveau des prix à la consommation en 1974; il a ajouté environ 2 ou 3% à la hausse des prix mondiaux, selon les estimations du Fonds monétaire international (FMI).

Deux facteurs monétaires ont joué un rôle sensible dans l'évolution récente du taux d'inflation. D'abord, la dépréciation des dollars américain et canadien par rapport aux principales devises a contribué à accroître les prix des biens et des services importés au Canada ainsi qu'à accentuer les pressions exercées par la demande sur nos ressources productives. Si le taux de change est fixe, ou même si l'est flexible mais contenu entre des limites étroites, l'inflation importée joue un rôle important dans un pays comme le Canada où le commerce extérieur compte pour une forte proportion dans l'activité économique. Ensuite l'expansion incontrôlée des liquidités internationales au cours des récentes années a contribué dans une mesure non négligeable à l'expansion des forces inflationnistes à travers le monde. Dans un discours récent prononcé au cours de la réunion annuelle de l'American Economic Association, le directeur du FMI, M. H. Johannes Witteveen, faisait valoir que "la dimension estimative du marché des euro-devises était passée de \$44 milliards à la fin de 1969 à \$132 milliards, ce qui représente près de 15% de la masse monétaire mondiale, à la fin de 1973". Une masse monétaire d'une telle ampleur, non contrôlée par les autorités monétaires nationales, contribue à alimenter la demande mondiale.

Dans ce même discours, M. Witteveen exposait de façon très concise l'ensemble du processus inflationniste qui amplifia l'effet des facteurs mentionnés plus haut. Faisant suite à la croissance excessive de la demande mondiale en 1973, l'inflation fut aggravée et accélérée dans les phases ultérieures par des facteurs relevant de la poussée des coûts; d'où une simultanéité de l'inflation et de la récession en 1974, ce qui était tout à fait exclu des modèles traditionnels d'explication de l'inflation. Les travailleurs n'ont pas accepté une baisse de leur revenu réel, d'autant plus que les profits des entreprises étaient en même temps gonflés à cause de l'accroissement des prix. En effet, des principes comptables mal adaptés pour une situation si fortement inflationniste, concernant notamment la réévaluation des stocks et la dépréciation du capital physique, favorisaient une augmentation très rapide du volume des profits. Cet effet, comme le souligne M. Witteveen, fut accentué par la pratique largement répandue des entreprises d'établir leur prix de vente à l'aide d'un certain pourcentage appliqué à leur coût moyen. On comprendra facilement que si celui-ci est fortement gonflé par l'inflation, le maintien d'un pourcentage donné de profit gonflera aussi fortement le volume des profits.

La Voix de l'Est



Journal quotidien publié par
La Voix de l'Est Ltée
136 Principale, Granby

Journal fondé en 1935

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

	Camelot Par jour	DANS LES ENDROITS NON DESERVIS PAR CAMELOTS			
		1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Samedi	25				
Semaine	1.25	Canada 4.50	13.00	26.00	50.00
Année	65.00	Etats-Unis 6.00	15.00	26.00	50.00

Courrier de la deuxième classe Enregistrement No 0679

Pour l'enseignement du français

Provençal dispose de méthodes et de moyens nouveaux cette année

SAINT-CESAIRE (RM) — L'année scolaire 1975-76, pour la Commission scolaire Provençal, l'établissement de mesures visant à favoriser l'apprentissage de la langue française.

Faisant du français sa grande priorité, cette année encore, la Commission scolaire Provençal disposera d'instruments qui, espérons-le, sauront prouver leur efficacité.

Ainsi, les professeurs de français se serviront d'une nouvelle méthode d'enseignement du français, soit la grammaire pour l'expression. Il faut au départ rassurer les parents qui craignent les écoles-laboratoires.

En fait, cette méthode

n'a rien de révolutionnaire, mais propose simplement une nouvelle approche de l'enseignement du français. Même plus, il s'agit dans une certaine mesure d'un retour aux méthodes d'antan, méthodes qu'on semble regretter amèrement aujourd'hui.

Toutefois, comme nous l'affirmait le directeur général de la Commission scolaire Provençal, M. Wilfrid Bibeau : « La maîtrise du français écrit n'est pas inconciliable avec le fait que l'enfant soit heureux à l'école ».

Outre son originalité, cette nouvelle méthode propose une démarche pédagogique basée sur la logique, mais aussi sur

l'intérêt. L'enfant acquerra des notions tout en apprenant bien la structure de la phrase. On insiste donc sur la maîtrise de l'écrit, ce qui n'est certes pas mauvais.

Cette année, la méthode sera appliquée aux classes de troisième et quatrième année. L'an prochain, la Commission scolaire espère pouvoir l'adapter à la cinquième et à la sixième année, de sorte que les élèves qui s'adapteront cette année trouveront une continuité.

Coordonnateur
Les Commissions scolaires Provençal et de Waterloo sont toujours à la recherche d'un coordonnateur de l'enseignement du français. Ce

coordonnateur aura à travailler avec les enseignants des deux organismes.

Cette personne pourrait de plus, se joindre à la table de liaison en français, mise sur pied l'année dernière et qui regroupe les commissions scolaires du territoire de la Régionale Meilleur ainsi que cette dernière.

Atelier de français
D'autre part, la Commission scolaire Provençal disposera cette année d'instruments techniques nouveaux, c'est-à-dire d'appareils audiovisuels achetés dans le cadre des projets d'ateliers de français.

Même si l'on a crié sur tous les tons que l'audiovisuel est le gadget par excellence de notre système d'éducation, la "bébelle" qui amuse les enfants, il n'est pas prouvé que la technique soit mauvaise pour l'enseignement. Tout dépend de l'utilisation qu'on en fait. Chose certaine, la technique peut devenir un complément fort profitable.

S'étant prévalu de l'offre du ministère de l'Éducation, dans le cadre de sa politique des langues, la Commission scolaire Provençal a présenté l'année dernière les projets d'ateliers de français qu'elle désirait voir se réaliser dans ses

quatre écoles.

A son grand plaisir, les quatre projets ont été acceptés et les crédits ont été versés à cette fin par le ministère.

Rappelons qu'au moment de la mise sur pied du programme visant à doter toutes les écoles d'un atelier de français, le MEQ avait donné quatre ans aux commissions scolaires pour présenter des projets.

Cependant, pour des raisons qu'on ignore, mais qui ne sont probablement pas étrangères à l'aspect pécuniaire, le MEQ vient de geler ce programme spécial pour une période non définie.

Il semblerait toutefois que le MEQ ait suspendu son programme afin de mettre plutôt l'accent sur le recyclage des maîtres. Des cours seront dispensés dans cette voie dès cette année à l'Université du Québec et à l'Université de Sherbrooke. Il s'agit d'un programme de trois ans, d'une durée maximum de cinq ans.

A Provençal, déjà 16% des enseignants ont décidé de participer à des sessions de recyclage.

FINE PORCELAINE

Les 19, 20 et 21 septembre prochain aura lieu une première québécoise dans le domaine artistique, soit l'Exposition canadienne Nationale de peinture sur fine porcelaine. Cet événement se tiendra à l'Hôtel Hilton de Place Québec. Le public sera invité à venir admirer les différentes œuvres de ces artistes locaux, ainsi que celles d'exposants venus des États-Unis et d'autres pays membres de l'organisation internationale de l'I.C.P.T.O., soit l'Australie, le Brésil, la Colombie, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, la Norvège, Porto Rico, l'Espagne, le Venezuela, la Suisse et l'Angleterre. Environ 200 artistes-exposants sont attendus dans la vieille capitale lors de cette exposition. Les heures d'ouverture au grand public sont de 6:00 p.m. à 9:30 p.m. le vendredi 19 septembre, de 9:30 a.m. à 9:30 p.m. le samedi 20 septembre et de 9:30 a.m. à 3:00 p.m. le dimanche 21 septembre. Des prix de présence de grande valeur, de la pièce de fine porcelaine peinte à la main jusqu'au téléviseur couleur, seront offerts aux visiteurs. Le prix d'admission est de \$1.00 par jour. Le calibre des exposants varie de l'amateur au professionnel.

Cette exposition étant organisée par l'organisation canadienne de l'I.C.P.T.O. (International China Painting Teachers Organization), elle sera honorée de la présence des membres de l'exécutif international. Cet organisme a but non lucratif provient du Texas aux États-Unis et la présidente canadienne en est madame Eileen McCaughy Dugal, résidente dans la province de Québec. Le but de cet organisme est de promouvoir cet art millénaire qu'est la peinture sur fine porcelaine et de le faire reconnaître comme une discipline artistique et non comme de l'artisanat, et de faire découvrir par le public nos nombreux artistes locaux qui pratiquent cette forme d'art.

Pour les vrais connaisseurs, la décoration sur fine porcelaine est le raffinement de toutes les disciplines faisant partie de l'art du feu. Il est donc inconcevable que celle-ci ne soit pas inscrite au bétail artistique du ministère des Affaires culturelles du Québec, autant qu'il est inconcevable que ne soient point disponibles des subventions pouvant aider au financement de cette exposition, alors que l'on en distribue en quantité sans discrimination de la qualité du matériel artistique produit. L'auto-subvention demeure donc le seul recours disponible pour cet organisme vu le total désintéressement des gouvernements fédéraux et provinciaux.

Nos experts gouvernementaux devraient savoir reconnaître le talent et l'exclusivité des pièces produites par nos artistes-peintres sur porcelaine qui ont poursuivi l'évolution de leur art toujours sans l'aide de ceux-ci.

Aujourd'hui, ces fonctionnaires ont la chance d'aider les leurs; espérons qu'ils ne laisseront pas s'échapper cette occasion unique de le faire. Nos compatriotes anglophones pratiquent déjà cette politique depuis longue date et il en résulte un effet bénéfique pour l'essor artistique du pays.

A quand l'entraide chez les Québécois?

Affaire de l'hôtel Larocque

Le juge refuse une libération sous cautionnement à Thomson

NOYAN (RM) — M. Lawrence Thompson, témoin important en rapport avec le vol avec violence commis à l'hôtel Larocque, de Noyan, petite municipalité située près de Venise-en-Québec, s'est vu refuser la liberté temporaire, hier, au moment de l'enquête sur cautionnement devant le juge Gérard Normandin, de la cour des sessions de la paix, siégeant à Cowansville.

L'autre individu arrêté, en rapport avec ce vol, M. Yvon Loranger, subira son enquête sur cautionnement, lundi, étant donné que deux témoins appelés par la défense, soit deux policiers, n'ont pu se présenter en Cour, hier.

La Couronne a ainsi acquiescé à la demande de Me Jean Rioux, qui défendait M. Loranger, en remplacement de son confrère de l'aide juridique, Me Gilles Pousard, présentement occupé avec l'affaire du Joins-toi.

Il serait toutefois surprenant que M. Loranger puisse jouir d'un cautionnement, puisqu'il possède contrairement à M. Thompson, des antécédents judiciaires. Le

juge Normandin l'a clairement laissé entendre, en disant qu'il était "contre ses principes d'accorder des libertés sous cautionnement, lorsqu'il s'agit de vol avec violence."

Actes violents

Selon le témoignage de Mlle Madeleine Prévost serveuse à l'hôtel, les deux hommes, soit M. Thompson et M. Loranger, se sont rendus à cet endroit dans l'après-midi du 4 septembre.

Elle était alors interrogée par le procureur de la Couronne, Me Claude Noiseux. Il s'agissait alors d'établir si l'acte en question permettait à la Cour de laisser M. Thompson, en liberté sous cautionnement, jusqu'à l'enquête préliminaire, fixée au 18 septembre.

Les deux individus ont pris une coupe de

bières et j'ai dansé à quelques reprises avec eux. Nous étions alors seuls dans l'hôtel," a expliqué Mlle Prévost, qui est âgée de 45 ans.

"C'est alors que M. Loranger m'a dit qu'il me ferait de la peine. Je lui ai demandé comment. Il est alors venu derrière le comptoir et je lui ai dit de s'en aller, que ce n'était pas sa place", a-t-elle poursuivi.

"Il a mis sa main sur ma gorge et il m'a placé mon bras en arrière du dos, pour ainsi me forcer à monter en haut. Il a exigé que je me déshabille et il m'a fait des menaces de mort, advenant que j'avertisse la police", a continué le témoin.

Toujours selon les dires de Mlle Prévost, cette scène se déroulait entre elle et M. Loranger. Quant à M. Thompson, elle a dit

qu'il était resté en bas, qu'il avait barré les portes, et qu'il avait pris l'argent de la caisse.

L'avocat de M. Thompson, Me Donald Bissonnette, lui a demandé si elle avait vu ce qu'elle décrivait, en rapport avec M. Thompson. Elle a répondu négativement. Elle a toutefois affirmé l'avoir vu se diriger vers la porte.

Une somme d'environ \$50 a disparu, ainsi que trois bouteilles de boisson et un couteau.

Autre témoignage

M. Yvon Loranger a témoigné mais sous la protection de la Cour, c'est-à-dire que rien de ce qu'il a déclaré ne pourra être retenu contre lui, au moment du procès.

"C'est à la demande de Thompson que j'ai monté Mlle Prévost en haut. Il

m'a dit qu'il avait quelque chose à faire en bas," a dit M. Loranger.

"Thompson m'a aussi dit qu'il me donnerait la moitié de l'argent le lendemain". M. Loranger n'a rien ajouté de plus, n'agissant alors que comme témoin.

M. Thompson, lui, ne travaille pas, il n'est pas marié et n'a pas d'enfant. Il n'a pas non plus d'antécédents judiciaires.

Le juge Normandin, malgré la demande de la défense, a donc refusé sa liberté sous cautionnement à M. Lawrence Thompson.

Le fait que Mlle Prévost soit très nerveuse depuis ce méfait et qu'elle craigne grandement ces deux individus n'a pas non plus joué en faveur du détenu.

M. Loranger, lui, subira son enquête pour cautionnement le lundi 15 septembre.

L'accord inquiète la SDJB

MONTREAL PC — Le président de la Société de développement de la baie James (SDBJ), M. Charles Bouvra, a fait part de son inquiétude en ce qui concerne certains termes de l'accord de principe conclu entre le gouvernement du Québec et les autochtones du nord-ouest québécois.

M. Bouvra a souligné au cours d'une interview, mardi, que les droits de chasse et de trappage accordés aux indigènes de la région risquent de susciter des difficultés dans la réalisation du projet hydroélectrique de la baie de James.

L'accord de principe en question, qui a été signé en novembre dernier par les Cris de la baie de James et les Inuits du Nouveau-Québec d'une part, et par le gouvernement provincial d'autre part, laisse aux négociateurs des parties en cause jusqu'au 1er novembre prochain pour régler tous les détails d'un accord final.

Aux termes de l'accord intervenu, les Indiens et Inuits abandonneraient les droits dont ils disposent dans le territoire visé en échange d'une somme de \$150 millions, de 65,000 milles carrés de terres pour des réserves, la chasse et le trappage, et de divers programmes d'assistance sociale et économique.

M. Bouvra estime que les droits reconnus aux autochtones quant au contrôle des terres de chasse et de trappage risquent d'avoir pour conséquence de poser à la SDBJ des problèmes d'accès.

"Ce n'est pas à eux de nous dire si nous pouvons entrer ou non sur un territoire", a-t-il dit.

Soyez-y!

Du 10 au 13 septembre

Soyez à la maison pour recevoir les recenseurs.

Cette année, le recensement a lieu au mois de septembre.

En effet, la loi concernant la liste électorale permanente prévoit que le recensement des électeurs a lieu chaque année du 2e mercredi qui suit la fête du Travail au samedi de la même semaine.

En plus du changement apporté à la période du recensement annuel, la loi précise maintenant que c'est le dernier jour de la révision annuelle qu'une personne doit avoir 18 ans accomplis pour que son nom soit inscrit sur la liste électorale.

En milieu urbain, deux recenseurs recommandés par les partis doivent visiter chaque foyer.

En milieu rural, un seul recenseur peut passer chez vous ou utiliser tout autre moyen pour recueillir les noms des électeurs.

Si votre nom n'apparaît pas sur la liste électorale, vous pourrez en demander l'inscription à tout bureau de dépôt ouvert dans votre district électoral, du 29 septembre au 4 octobre.



RECENSEMENT

PRÉSIDENT GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC



DI

ON SE RENSEIGNE

Cinemas

LES GALERIES DE GRANBY

18 ANS
Adultes

avec JEAN LEFEBVRE

DENISE FILIAULT

TOUS LES CHEMINS MENENT AU...

2e FILM: "V'LA QUE LES NONNES DANSENT LA TANGO"

CINÉMA 1

14 ANS

"LA FURIE DES VAMPIRES"

AUSSI

"LA RÉVOLTE DES MORTS VIVANTS"

HORAIRE: sem. "RÉVOLTE": 6:35 - 9:45. "FURIE": 8:10.

Sam. - dim.: "RÉVOLTE": 12:15 - 3:20 - 6:35

9:45. "FURIE": 1:50 - 5:00 - 8:10.

CINÉMA 2

Michel FUGAIN

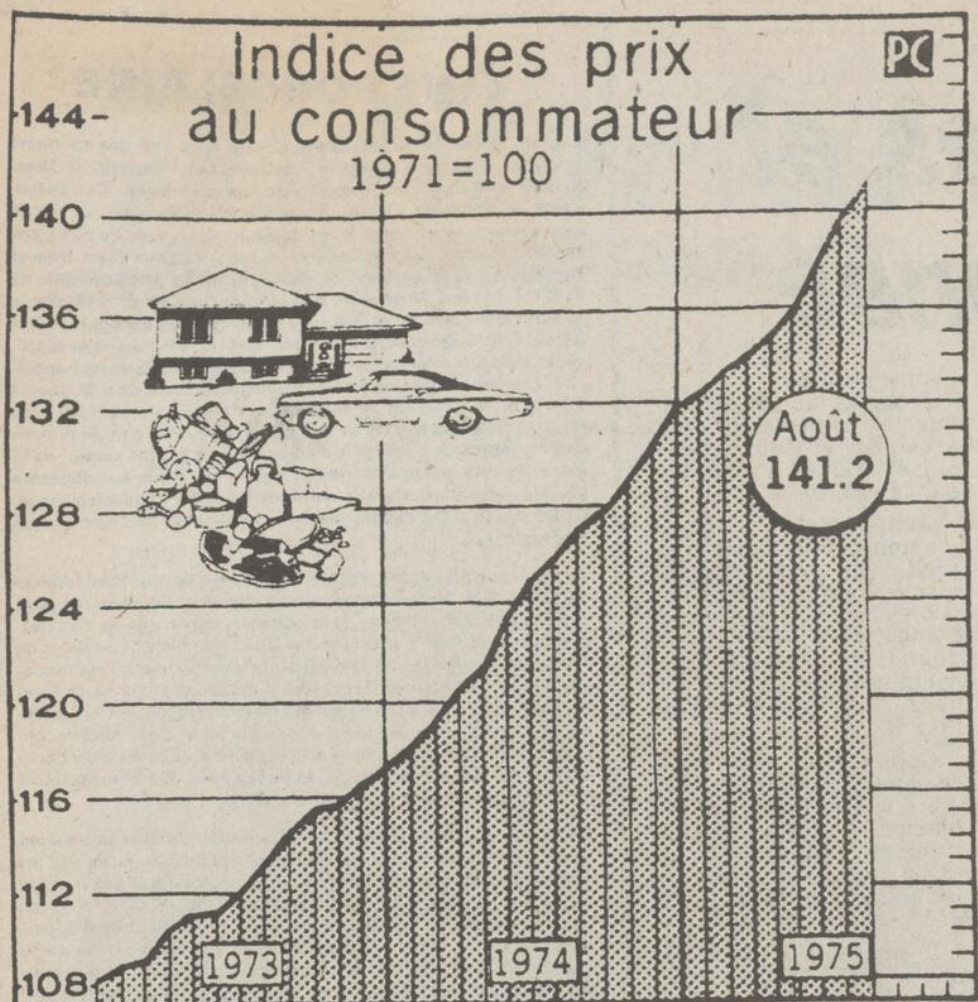
et le BIG BAZAR

UN JOUR

LES 2 FILLEULS DU PARRAIN

CINÉMA 3

HORAIRE: sem. "UN JOUR": 6:15 - 9:40. "FILLEULS": 8:00. Sam. - dim.: "FILLEULS": 1:15 - 4:35 - 8:00. "UN JOUR": 2:55 - 6:15 - 9:40.



Indice

L'indice des prix à la consommation est maintenant basé sur le dollar 1971 plutôt que sur celui de 1961. Statistique Canada a décidé de modifier ses méthodes comptables afin d'actualiser cet indice, ce qui ne réduit pas pour autant vos factures d'épicerie.

Il s'agit uniquement d'une opération mathématique. L'agence est d'ailleurs sur le point de modifier la base de la plupart de ses indices économiques importants. Pour l'indice à la consommation, il s'agit uniquement de modifier l'année-témoin à partir de laquelle les prix ont été modifiés pour quelque 300 articles et services divers.

Durant la plupart des années 50 et 60, Statistique Canada utilisait 1949 comme année-témoin. Les marchandises qui auraient coûté \$100 en 1949, coûteraient \$241 en juillet 1975.

Mais, en janvier 1969, l'agence fédérale a décidé de miser sur 1961 comme année-témoin. En vertu de cette modification, les marchandises ayant coûté \$100 en 1961 coûteraient \$186.50 en juillet 1975.

Aujourd'hui, avec 1971 comme année-témoin, la facture de \$100 de 1971 s'élève à \$139.80 en juillet 1975.

Ces modifications n'affecteront pas les hausses de pourcentage du coût de la vie, qui est la mesure la plus familière aux consommateurs en butte à l'inflation.

Malgré tout, il faut rappeler que les clauses de vie chère inscrites dans certaines conventions collectives de travail sont basées sur l'indice. Statistique Canada recommande donc aux signataires de tout nouveau contrat collectif de baser de telles clauses sur l'année-témoin 1971, à l'avenir.

En octobre, au congrès

L'UMQ discutera de fiscalité et d'aménagement

QUEBEC (PC) — La réforme fiscale et l'aménagement du territoire seront les deux principaux thèmes débattus en atelier lors du prochain congrès de l'Union des municipalités du Québec, au début d'octobre.

C'est ce qu'a confirmé le président de l'Union

et maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, lors d'une conférence de presse, mercredi.

Les délégués municipaux au congrès s'attendent particulièrement à avoir une réponse définitive du ministre des Affaires municipales, le Dr Victor Goldbloom, quant au problème de partage fiscal entre le gouvernement provincial et les municipalités.

M. Lamontagne a rappelé que lors de la dernière conférence provinciale-municipale, l'Union avait présenté aux

autorités du gouvernement de Québec un dossier complet sur cette question, avec des solutions mises de l'avant.

"On attend toujours la réponse du gouvernement face à ce dossier", a dit M. Lamontagne.

La réponse gouvernementale pourrait bien venir lors des conférences que prononceront, au congrès de l'Union des municipalités, les ministres des Affaires municipales, le Dr Victor Goldbloom, et des Finances, M. Raymond Carneau.

Les congressistes entendent également le point de vue exprimé par M. Paul Phaneuf, ministre responsable du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports.

Aménagement
Un des 6 ateliers du congrès se penchera sur les intentions du gouvernement Bourassa en matière d'aménagement du territoire.

Un projet de loi est en préparation dans les milieux gouvernementaux. Il s'agit d'une loi-cadre sur l'aménagement du territoire.

CONSEILLER: GESTION DU PERSONNEL
Fournir les techniques professionnelles en gestion des ressources humaines dans le but de favoriser leur utilisation optimale.

NATURE DE LA FONCTION:
Fournir les techniques professionnelles en gestion des ressources humaines dans le but de favoriser leur utilisation optimale.

SCOLARITÉ:
Détenir un diplôme universitaire de premier cycle en relations humaines industrielles ou en administration ou l'équivalent.

SALAIRE:
\$9,170.00 - \$20,198.00 (Echelle 1974)
Bilingue

S'adresser au Directeur du Personnel
HÔPITAL BROME-MISSISQUOI PERKINS
950, rue Principale Cowansville

L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE WATERLOO
RECHERCHE UN GÉRANT-ADMINISTRATEUR

FONCTIONS:
— Responsable de toutes les opérations financières inhérentes à la tâche.
— Responsable de la comptabilité des opérations.
— Voir à l'entretien des immeubles, supervision.
— Entretenir la liaison entre les locataires et l'administration et la S.H.Q.

QUALIFICATIONS REQUISES:
— Un diplôme en techniques administratives, option comptabilité ou administration.
— Une expérience de plus de deux ans au domaine de l'habitation pourrait suppléer à l'absence de diplôme pertinent.

Les demandes accompagnées du curriculum vitae doivent parvenir avant le 18 septembre 1975 à:

O.M.H. DE WATERLOO,
PAUL-AIMÉ POTVIN, président
HÔTEL DE VILLE,
517 rue COURT
WATERLOO, QUÉ.

LA COMPAGNIE ARCO CONSTRUCTION INC.
est à la recherche de 2 mécaniciens en mécanique diesel, machinerie lourde. Minimum de 5 ans d'expérience, pour travailler sur le chantier de construction Barrage Savage Mills, situé à Granby.

Salaire à discuter.
Si vous croyez posséder les qualifications requises, bien vouloir communiquer avec:

M. MARIO GÉLINAS, TÉL.: 372-0975

SURINTENDANT DU SERVICE D'ENTRETIEN
Une importante manufacture de textile située dans les Cantons de l'Est est à la recherche d'un surintendant pour son service d'entretien.

LE CANDIDAT doit être bilingue et posséder un minimum de 2 ou 3 ans d'expérience dans ce domaine.

SES FONCTIONS inclueront la supervision du personnel de son département en plus du contrôle des réparations de l'usine et de la machinerie.

UN SALAIRE et des bénéfices sociaux alléchants seront offerts au candidat choisi.

Les personnes intéressées doivent adresser un curriculum vitae à Directeur du Personnel, 360, rue Cowie, Granby.
Tél.: 378-4657 poste 48

Malgré les récoltes estivales

Le panier à provisions Québécois a poursuivi sa courbe ascendante

Par CLAUDE PAPINEAU

OTTAWA (PC) — En dépit d'une baisse saisonnière du prix des légumes frais de 12 pour cent, le coût de l'alimentation a continué sa progression en août, contribuant de près du tiers à l'augmentation mensuelle de un pour cent de l'indice d'ensemble des prix à la consommation.

En ralentissement toutefois par rapport aux augmentations de 3.2 et 2.3 pour cent enregistrées en juin et juillet, la hausse de un pour cent de l'indice des aliments en août n'en porte pas moins, sur une base annuelle, l'escalade du prix de l'alimentation à un taux de 14.4 pour cent.

La hausse de l'indice d'ensemble, moins prononcée que les taux de 1.5 et 1.4 pour cent des deux derniers mois, porte la variation annuelle à 11.1 pour cent.

Cette progression est d'autre part attribuable à la hausse de 1.8 pour cent de l'indice des transports, suite notamment à l'augmentation au détail du prix de l'essence et de l'huile à chauffage dans certaines provinces, dont le Québec, où un gel temporaire n'a pas été imposé.

Aliments
Au chapitre de l'alimentation, ce sont principalement les fortes hausses du prix des oeufs, du sucre et du porc qui ont le plus marqué la tendance enregistrée le mois dernier.

Suite à l'adoption d'un nouveau mode de fixation des prix par l'Office canadien de commercialisation des oeufs, le prix des oeufs a bondi de 14.1 pour cent en août.

En ce qui concerne le porc, son prix était supérieur de 6.9 pour cent en août par rapport au mois précédent et de 41.4 pour cent en comparaison du niveau d'août 1974. Dans un rapport publié à la fin du mois dernier, la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires soutenait que cette tendance à la hausse est principalement attribuable à la quantité inférieure de porcs mis en marché par rapport à l'an dernier.

Quant au prix du sucre, après avoir baissé au cours des huit derniers mois, il a grimpé de 19.5 pour cent en août.

Le rapport mensuel de

Statistique Canada indique par ailleurs une progression de 1.9 pour cent du prix des repas pris à l'extérieur et une baisse de 1.2 pour cent du prix des huiles et corps gras, à l'exception toutefois du beurre.

Par ailleurs, la hausse de l'indice du transport est due à une progression de 3.2 pour cent des frais d'utilisation et d'entretien d'une automobile, ainsi qu'à l'augmentation de 2.7 pour cent du coût des transports interurbains.

Statistique Canada indique d'autre part que la hausse de 1.1 pour cent de l'indice de l'habitation traduit notamment tant les frais de loyers que les frais de propriété.

On note également un relèvement des primes d'assurance-automobile et d'assurance-immobilière.

Les prix des vêtements,

comme depuis le début de l'année, n'a pas contre guère varié en août.

Réactions
Pour le chef de l'Opposition aux Communes, M. Robert Stanfield, ces chiffres démontrent de toute évidence que "le gouvernement Trudeau n'a pris aucune action efficace pour mettre un frein aux augmentations qui ont littéralement anéanti les économies de milliers de personnes âgées, en plus de frapper durement les jeunes quant à leurs possibilités d'avancement".

Le leader conservateur souligne que l'idée d'un consensus des divers

agents économiques au pays proposée il y a quelques mois par le ministre des Finances, M. John Turner, est bel et bien morte, "le gouvernement revenant à ses anciennes tactiques pour contrer l'inflation".

"Le gouvernement augmente le taux d'intérêt, ce qui ne peut qu'aggraver encore davantage l'inflation, en plus de porter un rude coup à la création d'emplois. Cette seule politique prise en son pour combattre l'inflation n'est autre chose qu'une violation flagrante des responsabilités gouvernementales", a ajouté M. Stanfield.

À travers le Québec
Réforme du conseil exécutif
QUEBEC PC — Le premier ministre, M. Robert Bourassa, a annoncé une réforme du conseil exécutif, mercredi.

Dans un communiqué remis à la presse, le premier ministre explique que quatre comités permanents composés de ministres, sont désormais mis sur pied:

— le comité des ressources humaines
— le comité de la qualité de la vie
— le comité des ressources naturelles et du développement industriel

Le comité de l'aménagement du territoire. Quatre ministres se partageront la tâche de diriger ces comités, sur une base rotative. Il s'agit de MM. Bernard Lachapelle, ministre d'Etat au Conseil exécutif, Jean-Paul Allier, Affaires culturelles, Guy Saint-Pierre, Industrie et Commerce, et Jérôme Choquette, Education.

Chacun de ces comités aura pour effet de "maximiser la cohérence des activités gouvernementales", selon M. Bourassa.

Jusqu'à maintenant, trois comités spéciaux gravitaient autour du ministère du Conseil exécutif, soit le Conseil du Trésor, le Comité de législation et le Comité des affaires économiques.

Ca bouge, à Louiseville
LOUISEVILLE PC — Mis à pied par la fermeture de leur usine, les syndiqués de l'Associated Textile ont pris la décision, mercredi, de sensibiliser les autorités municipales, provinciales et fédérales à leurs problèmes.

Ils ont donc invité les conseillers municipaux de Louiseville, ainsi que les députés provinciaux et fédéraux de la région, à les rencontrer samedi prochain, au cours d'une assemblée.

M. Pierre Gélinas, président du syndicat, a dit espérer que les députés Yvon Picotte et Antonio Yankas trouveront alors des solutions au chômage forcé de quelque 800 ouvriers.

"Il faut se réveiller avant qu'il ne soit trop tard", a déclaré M. Gélinas, qui a ajouté que tous les commerçants de la région sont affectés par les mises à pied des employés de l'Associated Textile.

Le député de Maskinongé à l'Assemblée nationale a déjà annoncé son intention de demander au gouvernement du Québec de déclarer "zone désignée" la région de Louiseville.

Actuellement, la loi sur la protection du consommateur est administrée par le ministère des Consommateurs, Compagnies et Coopératives.

Nouvelle structure
En vertu de la recommandation du Conseil, la nouvelle structure de protection du consommateur par l'Etat serait constituée d'un centre

nervé d'information appelé Office des consommateurs et dont le mandat serait de rendre plus accessibles les divers services de l'Etat.

En plus de ce centre de données, le Conseil propose la création d'un Conseil des consommateurs qui regrouperait des membres d'associations de consommateurs vraiment représentatives et d'un Comité consultatif sur la réglementation nouvelle et la loi.

Ce comité serait formé de consommateurs, de commerçants et de fonctionnaires.

POUR CONNAÎTRE LES NUMÉROS GAGNANTS

MINI-LOTO
INTER-LOTO
SUPER-LOTO
OLYMPIQUE
LOTO-PERFECTA

COMPOSEZ 372-0999

Un service de **chef** radio 1450

BELIER du 21 mars au 20 avril
Donnez-vous à votre travail et ne vous découragez pas devant ce qui vous freine encore. Même si un imprévu joue contre vous, n'abandonnez pas vos projets.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai
Il sera difficile de concilier vos intérêts pratiques et vos satisfactions d'amour-propre. Réservez vos heures libres aux amis sûrs.

GÉMEAUX du 21 mai au 21 juin
Petits dissensions possibles avec les collègues. Agissez selon vos droits et intérêts. Le soutien que vous apporterez aux vôtres protégera l'unité familiale.

CANCER du 22 juin au 22 juillet
Restez fidèles aux méthodes éprouvées. La fantasia vous fera courir des risques d'échec. Satisfactions d'amour-propre.

LION du 23 juillet au 23 août
Bon travail mais climat ambiant restrictif. Ne comptez pas sur le succès rapide de vos démarches. Mettez de l'ordre dans vos affaires personnelles.

VIERGE du 24 août au 22 sept.
Bonne forme pour les entreprises. Entreprenez importantes réalisations. Sachez stimuler l'ambition des jeunes.

BALANCE du 23 sept. au 23 oct.
Attendez d'être sûr de vos arrières avant de vous engager dans une entreprise risquée.

SCORPION du 24 oct. au 22 nov.
Méfiez-vous des aléas et des erreurs de votre imagination. Vous aurez une bonne emprise sur votre entourage malgré des drithes assez irritantes.

SAGITTAIRE du 23 nov. au 21 déc.
Demeurez en tout dans une expectative prudente. Attention aux litiges. Bonne entente par les jeux, les lectures distrayantes.

CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv.
Bonne intuition, mais soyez tenace. Le découragement servirait vos concurrents. Appuis et protections donneront des chances pour une démarche délicate.

VERSEAU du 21 janv. au 19 fév.
Semaine faste pour les écrits, professions intellectuelles mais difficultés dans les activités concrètes. Méfiez-vous de votre susceptibilité pour maintenir les rapports amicaux.

POISSONS du 20 fév. au 20 mars
Belles perspectives de satisfactions professionnelles. Chances bien exploitées. Courant d'épanouissement affectif qui mettra fin aux rancœurs existant encore.



Subvention

La ligue Athors de Farnham s'est vue octroyer un montant fort intéressant pour l'aider dans ses activités. La présentation de l'octroi a été faite par le député d'Iberville, M. Jacques Tremblay. On reconnaît ici, de gauche à droite, Réjean Roberge, président de la Ligue, Jacques Tremblay, député, Paul Finnigan, secrétaire et Denis Riel, directeur.

(Photo Anita Paquette)

Orr ne signera pas de sitôt

TORONTO — L'avocat torontois Alan Eagleson a déclaré hier dans la Ville-Reine que, si le joueur de défense Bobby Orr devait signer un nouveau contrat à long terme avec les Bruins de Boston, ce ne sera pas avant la fin du mois.

Faisant allusion à un article paru dans un journal de Boston concernant l'imminence de la signature d'un contrat, Eagleson a dit que la seule chose certaine dans cette affaire était que Orr ne porterait pas les couleurs des Fighting Saints du Minnesota.

Il a précisé qu'il devait rencontrer, lundi, à Buffalo, les nouveaux propriétaires des Bruins afin de poursuivre les négociations.

Eagleson a également révélé que les représentants de Storer Broadcasting, les anciens propriétaires des Bruins, devaient rencontrer aujourd'hui ceux de Sportsystems, les nouveaux propriétaires afin de régler les derniers détails de la vente et que, tant que la transaction ne sera pas définitivement réglée, probablement à la fin du mois, il ne saurait être question de signature de contrat.

Tournoi invitation de pétanque

Samedi le 13 septembre prochain, le parc Dubuc sera l'implantation d'un tournoi invitation de pétanque. Les gens de tout âge sont invités à se présenter, car il y aura une bourse au vainqueur.

Toutes les personnes intéressées devront se présenter entre 6 h 30 et 7 h 30 p.m. au parc Dubuc pour les inscriptions. Les organisateurs vous invitent en grand nombre pour ce tournoi invitation de pétanque.

Le Chili se retire de la Coupe Davis

SANTIAGO — L'équipe chilienne de coupe Davis a décidé mercredi de refuser de se rendre en Suède pour disputer la demi-finale du tournoi, a annoncé l'agence chilienne Orbe.

La fédération chilienne avait finalement accepté lundi d'autoriser l'équipe à rencontrer la Suède à Baastad du 19 au 21 septembre, malgré les menaces de mort émanant d'opposants au régime.

La décision de l'équipe aurait été annoncée par le président de la fédération, Hernan Basagotia.

Si le Chili ne dispute pas la demi-finale, la victoire sera automatiquement octroyée à la Suède. La seconde demi-finale oppose l'Australie à la Tchécoslovaquie.

Les sports

MODÈNE — Le suisse Clay Regazzoni et l'Autrichien Niki Lauda continueront, l'année prochaine, à piloter des Ferrari en grand prix. Regazzoni a remporté, dimanche, le G.P. d'Italie au volant de son bolide rouge, tandis que Lauda obtenait le point qui faisait de lui le champion du monde 1975.

Gaétan Rheault revient

Les Vics reçoivent les Maroons de Waterloo, ce soir à 8 h 30

GRANBY (B.B.) — Les Maroons de Waterloo seront en ville ce soir. Faut-il en écrire plus long pour susciter l'intérêt parmi les amateurs de hockey de Granby et de la région.

Les Maroons viennent affronter les Vics de Granby, et même s'il s'agit d'un match hors concours, l'intérêt n'est pas diminué pour autant. Il suffit de se rappeler les confrontations d'avant-saison entre ces deux équipes l'an dernier pour s'en convaincre. D'ailleurs, chaque confrontation Waterloo-Granby suscite toujours un intérêt qui dépasse la normale.

Pour les Vics de Granby, il s'agit d'un premier match hors concours. Ils ont bien disputé quelques parties Rouges vs Blancs, mais le vrai test consiste en une confrontation avec un réel adversaire, et on ne pouvait choisir mieux pour faire subir aux Vics ce premier test d'importance. De plus, les Maroons de Waterloo ont déjà disputé deux parties hors concours, une première qu'ils ont gagnée 6-5 devant les Barons du Cap-de-la-Madeleine et une seconde, mardi soir à Saint-Jérôme, qu'ils ont perdue 8-5. On nous a dit que cette partie à Saint-Jérôme avait commencé mardi soir pour se terminer mercredi dans la

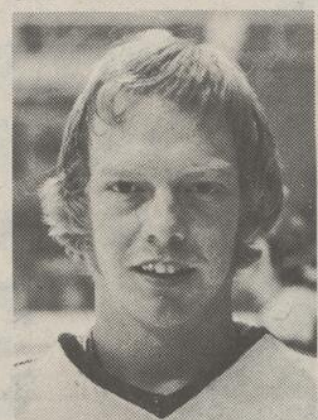
nuite. Il y a eu des batailles en quantité, semble-t-il.

Mais c'est le match de ce soir qui compte pour les Vics. Raymond Larose est impatient. Il nous déclarait, avant la pratique de ses gars hier soir: «J'ai bien hâte de revoir mes amis de Waterloo. On les attend les Maroons, a-t-il répété. J'attache une très grande importance à cette première vraie partie. Je dois couper encore, et le travail devient de plus en plus difficile dans les choix à faire», a déclaré Raymond. D'ailleurs, l'entraîneur des Vics n'a renvoyé qu'un joueur, un 16 ans, depuis dimanche soir dernier.

Raymond utilisera tout son matériel pour la suite de ce soir. «Le compte final m'importe peu. Je veux que chacun de mes gars ait la chance de prouver ce dont il est capable et je les utiliserai tous», a-t-il dit.

Quant à la possibilité d'un match rude, comme c'est toujours le cas dans une confrontation Granby-Waterloo, Raymond Larose ne s'en fait pas. «Nous serons sur la patinoire nous aussi et nous verrons. Chose certaine, rude ou pas, les Maroons auront la chance de mieux nous connaître et de se faire une idée de ce que nous leur offrons au cours de la prochaine saison», ajouta Raymond.

Après le match de ce soir, les Vics se rendront à Saint-Jérôme dimanche soir. Ils en seront alors à une semaine de l'ou-



Gaétan Rheault

verture de la saison régulière.

Rheault revient

Une bonne nouvelle attendait les partisans des Vics de Granby qui depuis une semaine déjà suivent régulièrement le camp de leurs favoris. Gaétan Rheault, un Granbyen de 19 ans qui n'a sûrement pas besoin de présentation aux supporters du club, était de retour dans l'uniforme des Vics hier soir. Gaétan n'a pas été cédé aux Vics par les Castors de Sherbrooke. C'est lui qui a demandé aux Castors la permission de

revenir terminer sa carrière à Granby et de poursuivre en même temps ses études dans sa ville natale. Cette permission lui a été accordée, avons-nous appris. Gaétan, après s'être entretenu quelques minutes avec Raymond Larose, a chaussé son uniforme et patins pour rejoindre ses futurs coéquipiers.

Inutile de vous dire que Raymond était plus qu'heureux de cette apparition soudaine de Gaétan. «Aucune équipe ne peut se refuser le luxe d'avoir un gars comme Gaétan. J'espère que tout se soldera à la satisfaction de tous. Gaétan peut pratiquer avec nous quand il voudra, et demeurer avec nous», a déclaré l'entraîneur-gérant des Vics. La présence de Gaétan Rheault sur la patinoire a suscité de nombreux commentaires parmi les partisans, tous très élogieux.

De plus, il ne fut jamais question de «points faibles», chez les Vics depuis le début du camp. Mais il y avait un point qui tracassait Raymond Larose, soit le centre. Avec l'arrivée de Gaétan Rheault, on peut dire que ce «point faible» est chose du passé.

Gaétan Rheault avait connu tout un camp avec les Castors de Sherbrooke et il figurait, dit-on, dans les plans de l'équipe. C'est sur sa propre décision qu'il est de retour à Granby. D'ailleurs, au milieu de la saison dernière, Gaétan avait aussi posé un tel geste et avait terminé la saison avec les Vics.

Autre gardien

Un autre gardien de but a été cédé aux Vics par les Castors hier. Il s'agit de Louis Daoust, un jeune de 16 ans qui a participé à la pratique d'hier soir. Il est trop tôt encore pour évaluer ce geste, mais le fait que les Castors aient tardé de le céder est peut-être significatif. Enfin, Jean-François Bernard arrivé mardi soir, a pratiqué avec les Vics pour la première fois hier soir. Lui aussi venait de Sherbrooke.

Donc, ce soir à 8 h 30 précises au Palais des Sports, les Vics de Granby reçoivent leurs rivaux de toujours, les Maroons de Waterloo.

Rappelons que le prix d'admission est de \$1 pour les adultes et de \$0.50 pour les enfants avec leur carte d'étudiant.

FOOTBALL

CONFERENCE DE L'EST

	G	P	N	PP	PC	Moy.
Ottawa	5	3	0	197	156	10
Montréal	5	3	0	197	161	10
Hamilton	2	5	0	118	201	4
Toronto	2	6	0	130	157	4

CONFERENCE DE L'OUEST

	G	P	N	PP	PC	Moy.
Edmont.	6	1	0	196	139	12
Saskat.	5	3	0	172	149	10
Winnipeg	4	5	0	153	181	8
Calgary	3	4	0	151	145	6
C.B.	3	5	0	156	181	6

MARDI, 9
Vancouver 15 Winnipeg, 1
MERCREDI, 10
Calgary à Regina, 10h
SAMEDI, 13
Ottawa à Montréal, 1h30
Toronto à Vancouver, (TV) 10h30
DIMANCHE, 14
Edmonton à Hamilton (TV), 2h

Demain?
Le jour où
vous deviez
commencer à
être actif!



En forme... la seule vraie façon de vivre.

Un surplus de six millions est prévu

EDMONTON — On prévoit un surplus d'au moins \$6 millions lors des Jeux du Commonwealth 1978 à Edmonton. On prévoit également utiliser la majorité de ce surplus à l'organisation

des Jeux à Montréal, à moins que ce soit pour acheter locaux et équipement. En somme, on prévoit des revenus de \$13.9 millions, en regard de dépenses de \$6 millions.

BIEN SÛR NOUS VENDONS DES AUTOS...

C'est là notre principale raison d'être
Nous sommes fiers de nos produits

TORONADO - OLDSMOBILE - CUTLASS - CORVETTE - CHEVROLET
MONTE CARLO - CHEVELLE - NOVA - VEGA - OMEGA - CAMIONS CHEVROLET



Monte Carlo Coupe

MAIS NOUS OFFRONS AUSSI TOUS LES SERVICES APRES VENTE GARANTIE

Vérification
Entretien général
Suspension - freins
Silencieux - alignement
Débosselage - peinture
Balancement des roues
Et autres...

5 ans ou
50,000 milles
avec l'entretien
VALVOLINE

WATERLOO
VIENS CHEV OLDS
QUE.

843,
rue
LEWIS

WATERLOO

539-3308

Olympique 1976.



Regardez-y de près!

Regardez Olympique, faites le compte et vous découvrirez pourquoi elle est si populaire: c'est qu'elle vous assure le confort, la stabilité et la maniabilité qu'on attend normalement d'une machine beaucoup plus chère. Suspension à glissières "Torque Reaction". Moteurs Rotax deux-cylindres montés à l'avant. Skis à grand écartement, munis d'amortisseurs. Sièges à trois couches de mousse.

Allez voir les nouveaux modèles Olympique, y compris la 300 mono et la 300 deux-cylindres.

Chez votre concessionnaire Ski-doo dès maintenant.

Chez nous c'est Ski-Doo.



RAYMOND FONTAINE INC.
221 rue OXFORD,
Cowansville, tél: 263-1292

GARAGE BAZINET & FILS ENR.
54 rue NORD,
Waterloo, tél: 539-1144

JEAN LUSSIER MARINE LTÉE
1252 rue PRINCIPALE,
Granby, tél: 378-7927

les sports

EN BREF... EN BREF

BAASTAD — Les autorités municipales de Baastad, en Suède, où se déroulera, les 19, 20 et 21 septembre, les matches de la demi-finale de la

coupe Davis entre le Chili et la Suède, ont décidé de prendre des mesures de sécurité exceptionnelles.

C'est ainsi que plus de 1,200 policiers assureront le maintien de l'ordre et veilleront sur les joueurs chiliens.

Sur la Côte mardi soir

LIGUE NATIONALE
S. Fran 000 100 200-3 11 0
L. Ang. 000 000 35x-8 9 0
Barr 11-13, Lavelle 8, Williams 8 et Sadek; Rau, Hough 2-6 7 et Yeager, C. LA-Cey 26.
x x x
Cin. 000 000 200-2 3 1
S. Die. 021 026 00x-11 15 2
Kirby 9-6, T. Carroll 6, C. Carroll 8 et Plummer; Folkers 6-9 et Davis, Cs: Cin-Bench 27; SD-McCovey 19.

La saison des fers

est terminée
COWANSVILLE — C'est la semaine dernière, le 6 septembre plus précisément, que se terminait la saison de fers à Cowansville. Chez les dames, l'équipe des Grossistes Cowansville l'a emporté haut la main, remportant trois victoires consécutives dans une finale 3 de 5. Chez les hommes, la puissante équipe de J.J. Barker Co. Ltd. ont remporté les honneurs de la grande finale. Cinq parties ont toutefois été nécessaires dans cette finale 4 de 7.

Un tournoi simple pour la catégorie masculine s'est aussi déroulé par la même occasion. Dans la classe "A", Alain Rheault a facilement décroché la première place avec une magistrale performance de 10 parties sur 10. Dans la catégorie "B", c'est Maurice Vachet qui l'a emporté, ne laissant aucune chance à ses adversaires, soit en gagnant ses quatre matches consécutivement.



En direct de Sherbrooke

A date, les Castors de Sherbrooke, favoris pour répéter leurs exploits de l'an dernier dans la ligue Junior Majeure du Québec, ont été fort généreux à l'endroit des Vics en leur cédant une dizaine de joueurs. Ces deux photos nous montrent ce groupe qui travaille avec acharnement pour rester ici. En haut, le dernier des Castors à nous arriver, Jean-François Bernard qui pose avec le chandail des Vics en compagnie de l'entraîneur-chef Claude Ouellette, à droite et de son père, à gauche. La seconde photo nous fait voir les autres joueurs cédés par les Castors; on reconnaît John Smith, Burton Martin, Gilles Polier, Marc Therrien, Robert Bouthillier, Yves Deschênes, Tony Casale et Gary Moore. Il faut aussi ajouter le nom du cerbère Yvon Roy. (Photos, G-Line)

Les joueurs canadiens de l'A.M.H. passeraient la frontière sous peu

TORONTO PC — Une mésaventure résultant du refus d'entrée aux USA aux joueurs canadiens de l'A.M.H. sera probablement résolue aujourd'hui.

Le problème s'est posé parce que la ligue n'a pas donné les informations complètes sur les salaires au ministère du Travail américain.

Bud Poile, vice-président de l'A.M.H. espère faire parvenir tous les détails au ministère aujourd'hui et ne prévoit aucune difficulté.

"Le bureau travaille à cette tâche, a dit la secrétaire Sandra Lee. Nous avons contacté les neuf clubs impliqués et devrions être capables de donner les informations désirées dès midi."

Un grand nombre de joueurs canadiens se sont vu refuser le droit d'entrée au USA parce que l'A.M.H. et le Ministère du Travail n'ont pas atteint une entente pour les permis de travail temporaire pour la période allant au 1er septembre au 1er juin.

Les Torontois sont enchantés
ORNSKOLDSVIK, (Suède) — Les Toros de Toronto sont la première équipe de hockey professionnel canadien à venir en Suède pour tenir un camp d'entraînement et l'instructeur Bobby Baun s'est déclaré enchanté de l'accueil réservé à ses joueurs dans la petite ville de 30,000 habitants d'Ornskoldsvik.

Lors de la première séance d'entraînement, la patinoire a été envahie par les jeunes Suédois qui voulaient voir de près les professionnels canadiens.

Baun a fait remarquer que les joueurs suédois paraissent en bien meilleure forme physique que les Canadiens et que ces derniers devraient bien imiter l'entraînement estival que suivent les Suédois.

Une invitation est donc lancée à tous les jeunes Cowansvillois en vue de la prochaine saison de hockey.

GRANDE ÉPLUCHETTE DE BLÉ D'INDE
organisé par
La Régionale des Clubs Moto-Neige
GRANBY
Roxton Pond inc.

AU RELAIS CABANE RUSTIQUE (Harnois)
ROXTON POND, QUÉ.
Samedi, le 13 septembre 1975 à 8 h p.m.
ADMISSION: \$1.00 chacun



Les Maroons de Waterloo seront "en ville" ce soir, pour faire plus ample connaissance avec nos Vics; ce match hors-concours promet, si on se souvient de ceux de l'an passé. Rappelons que cette toute hors-concours commencera à 8 h 30 au Palais. Dimanche, nos Vics se rendront à St-Jérôme, pendant que les Castors de Sherbrooke et le Canadien junior viendront s'affronter à Granby, à 7 h 30. Pierre Bédard, récemment libéré par les Castors de Sherbrooke (il n'a pas ses derniers dans son cœur) a été approché par six équipes de la ligue Majeure. Il n'a pas pris de décision encore... Quant à Bob Moison, il suit, des estrades, le camp des Vics... Cinq hot dogs en fin de soirée... c'est beaucoup trop pour un es-tomac. Léonard peut vous en dire quelque chose...

"J'adore ça comme un p'tit fou", nous a déclaré Gilles Rousseau hier soir, à la pratique des Vics. Bien entendu, il parlait des Vics dont il est le président maintenant... A ne pas manquer, samedi après-midi au stade de la rue Maisonneuve, nos Orlores junior de Granby contre les "vedettes d'hier"... telles les Dion, Degré, Sirois et plusieurs autres sans oublier les Menitis, Desroches, Bédard, Roger et Bizou... et qui encore. Tout indique que les Juniors en auront plein les bras... car c'est "p'tits vieux là", ils en ont des trucs... ça vaut le coût, croyez-moi... Les vétérans de 40 ans et plus s'en promettent pour mercredi prochain, au tournoi Labatt 50... Saviez-vous que les Vics de Granby célèbrent cette année leur 15e anniversaire de fondation. C'est en 1959-60, en effet, qu'ils ont vu le jour... Il y a possibilité de certaines manifestations à ce sujet-là... Pour Raymond Larose, la première de ces manifestations sera de mettre sur la patinoire une équipe que les partisans n'oublieront pas... A compter de la prochaine fin de semaine, les courses de stock cars auront lieu le dimanche après-midi, 2 heures, au Granby Rebel Speedway... L'ami Paul Labrecque de l'Office du Tourisme de Granby, a du pain sur la planche pour les prochaines semaines... notamment un séjour de quelques semaines en Europe; nous lui souhaitons un bon voyage... Pour Raymond Larose, pas question de "cacher" des joueurs pour le match de ce soir contre Waterloo; tous seront sur la patinoire... Est-ce vrai que Léonard Grondin s'est fait jouer un "vilain tour"... à savoir que son épouse a dévoilé un secret... et qu'il devra passer "au couteau"... because... un "ongle incarné"... Plusieurs gommeux se sont déjà inscrits pour le tournoi Labatt 50... pour les 40 ans et plus; mais, les premiers à le faire furent Raymond Chaput (73), Maurice Lottelle (65) et Sarto Gingsas (70)... Avez-vous visité notre ami Bob Miclette récemment à son magnifique magasin de Cowansville...? Non... Vous avez manqué quelque chose. Tousjours est-il qu'il fait toujours bon de revoir Bob... une véritable "boîte à souvenirs". On sait que Bob est toujours très lié au hockey mineur au Québec... faisant partie, entre autres, du groupe des "six" qui siègent sur le Haut Commissariat... Même s'il a failli y laisser sa chemise à maintes reprises, Bob Miclette n'a jamais regretté son association à la vie sportive de sa ville... Cowansville... On nous rapporte que Léopold Désautels, conducteur du gros camion-remorque au Rebel Speedway, se chercherait une transmission 12 vitesses... Denis Ruel parle de se poser un "gros 6 cylindres dans le 43 Late Model. Mais, on ne sait pas s'il est sérieux... Jacques Laperrière et son Junior de Montréal seront au Palais des Sports à 7 h 30, dimanche soir pour affronter les Castors de Sherbrooke... L'imprimerie Montréal-Granby aura une fois de plus cette saison l'occasion de présenter ses "petits" joueurs de hockey. Deux clubs sont sensés être formés sous peu. Daniel Roy, la terreur de la ligue a bien hâte de montrer à ses adversaires de quel bois il se chauffe... Il paraît qu'Yvon St-Pierre est très nerveux à l'approche du match de samedi, alors que les Orlores rencontreront les Old Timers du baseball à Granby. On sait qu'Yvon a été désigné pour commencer le match au monticulé, pour les champions... Le match de samedi à 2 heures, en sera un de 9 manches... Les Old Timers réservent des surprises aux jeunes. Certains anciens du baseball à Granby seront présents à la rencontre, mais n'endosseront pas l'uniforme... Dame rumeur a changé d'idée, et elle veut maintenant que Matty Alston revienne diriger les Orlores l'an prochain... Le gérant général des Orlores Junior, André Jetté, annoncerait sa démission incessamment...

Hockey mineur à Cowansville
COWANSVILLE — La saison de hockey approche à grands pas et l'organisation du hockey mineur de Cowansville aura bientôt sa journée d'inscription. C'est en effet le 13 septembre de 9 heures 30 à midi trente au Centre culturel de Cowansville que les jeunes pourront se rendre pour donner leur nom en vue de la prochaine saison de hockey.

La formation des équipes aura lieu un peu plus tard au cours de la saison pour les jeunes de 6 à 18 ans. Par contre, les joueurs de 17 et 18 ans ne sauront probablement que très tard s'ils auront l'occasion d'évoluer sur la glace du Centre, puisqu'il faudra attendre d'avoir un nombre convenable de joueurs de cette catégorie. S'il advenait qu'un nombre suffisant de joueurs de 17 et 18 ans posent leur inscription, une ligue juvénile locale serait alors formée.

Une invitation est donc lancée à tous les jeunes Cowansvillois en vue de la prochaine saison de hockey.

Miller golfera en décembre...
NEW YORK — Les organisateurs de la prochaine Coupe du Monde de golf qui réunira les golfeurs de 50 nations en décembre à Bangkok, ont annoncé hier après-midi, à New York que Johnny Miller avait été choisi pour remplacer Jack Nicklaus.

Johnny Miller qui avait remporté le titre individuel de la Coupe du Monde en 1973, fera équipe avec Lou Graham, champion de l'omnium des États-Unis.

Jack Nicklaus, qui avait représenté sept fois les États-Unis dans cette classique avait été sélectionné après sa victoire dans le championnat de la PGA, mais avait par la suite décliné sa sélection.

PRÉSENTE LES MEILLEURS DISQUES ET CASSETTES

Woolco
TeeVee
OFFRE EN VIGUEUR JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK

ELVIS PRESLEY "ELVIS"

ALBUM 2 DISQUES

399

RUBAN 8 PISTES 488

HARRY BELAFONTE

ALBUM 2 DISQUES

399

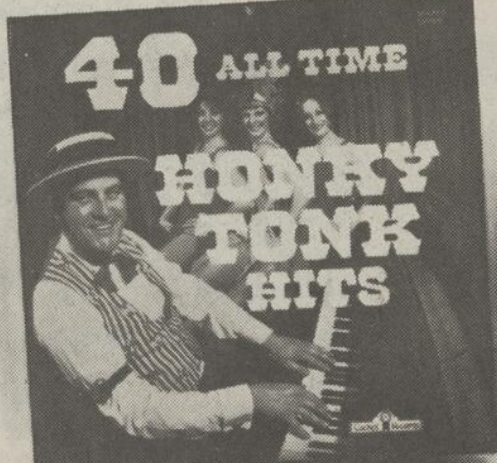
RUBAN 8 PISTES 488



SOUL TRAIN I
Microsilon
RUBAN 8 PISTES



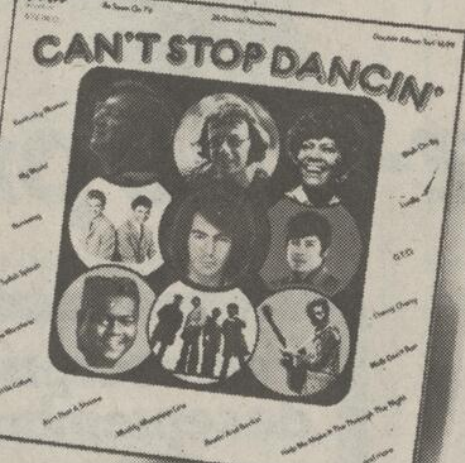
SOUL TRAIN II
Microsilon
RUBAN 8 PISTES



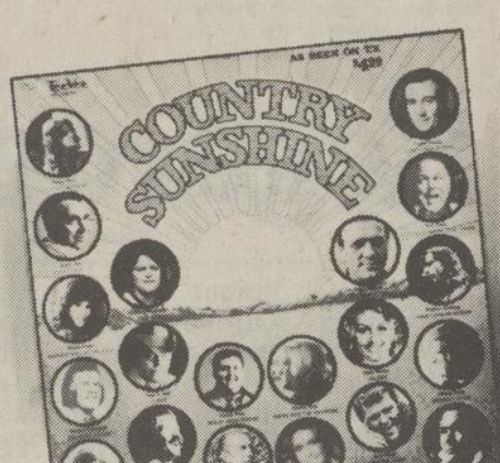
40 ALL TIME
HONKY TONK
HITS
Microsilon
RUBAN 8 PISTES



40 GOLDEN
BANJO
HITS
Microsilon
RUBAN 8 PISTES



CAN'T STOP DANCIN'
ALBUM 2 DISQUES
RUBAN 8 PISTES
ou CASSETTE



COUNTRY SUNSHINE
Microsilon
RUBAN 8 PISTES
ou CASSETTE



370 ST-JACQUES — PLAZA GRANBY, GRANBY

Lun. mar. mer 9h à 6h — Jeu. ven 9h à 6h — Sam 9h à 5h



ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE
SATISFACTION GARANTIE
ÉCHANGE DU ARGENT REMIS

Les Pirates gagnent

Les Expos battus 5 à 1

MONTREAL PC — Greg Luzinski a cogné son premier circuit depuis le 17 août des la 1ère manche hier soir alors que les Phillies de Philadelphie ont vaincu les Expos de Montréal 5-1.

Luzinski a réussi son exploit après deux retraits et un simple de Garry Maddox, aux dépens de Steve Renko. Les Phillies ont augmenté leur avance dans la 7e alors que Ollie Brown a commencé avec un double avant de compter sur un simple de Dave Cash, encore après deux retraits.

Les Expos ont raté plusieurs chances de compter contre Wayne Simpson en quête de sa première victoire depuis son retour dans les majeures en septembre. Les Expos ont occupé tous les coussins dans la 3e, mais Simpson a incité Jose Morales à frapper dans un double jeu pour mettre fin à la menace.

Dans la 4e, Larry Bittner a débuté avec un double, mais est ensuite

demeuré là après deux rouslants et un ballon. Les Expos ont également placé deux coureurs sur les sentiers au début de la 5e, mais deux retraits au bâton et un rouslant ont mis fin à la poussée.

Les Expos ont enfin compté dans la 7e en occupant tous les coussins avec des simples de Foli et Renko, plus un but sur balles. Un coup au choix a poussé Foli au marbre, mais le lanceur de relève Gene Garber a retiré Scanlon au bâton tandis que Tony Scott était retiré au marbre sur une tentative de double vol.

Les Phillies ont ajouté deux autres points dans la 9e aux dépens de Dale Murray.

Simpson en était à son 1er gain dans les majeures depuis le 17 mai 1973 tandis que Garber récoltait sa 13e victoire protégée de l'année.

Mike Jorgensen a été atteint à la tête par un lancer de Simpson dès la 1ère manche, mais son tuteur n'est pas grave tandis qu'on apprendrait que le receveur Barry Foote devra subir une

opération au genou droit. Philadelphie 200 000 102-5 90 Montréal 000 000 100-1 9 1 Simpson 1-0, Garber 7 et Oates: Renko 5-12, Murray 3 et Morales: C: Phil-Luzinski 32.

PITTSBURGH AP — Richie Zisk a produit quatre points, dont trois avec son 18e circuit de la saison, hier soir, en aidant les Pirates de Pittsburgh à vaincre Tom Seaver et les Mets de New York 8-4.

C'était la 15e victoire des Pirates en 21 matches. Dave Kingman a donné une avance de 1-0 aux Mets avec son 32e circuit de la saison dans la 2e manche, puis il en a ajouté un autre dans la 9e, rejoignant ainsi Mike Schmidt, du Philadelphie, comme meneur dans les majeures.

Zisk a donné l'avance 2-1 aux Pirates avec un simple dans la 4e, puis Art Howe a porté cet avantage à 3-1 avec un circuit dans la 5e. Zisk a crémé le gâteau avec son circuit de trois points dans la 6e, après que Seaver eut retiré Dave Parker et Willie Stargel au bâton avec deux rivaux sur les sentiers.

New York 010 000 111-4 8 1 Pittsburgh 010 113 024-8 8 0 Seaver 21-8, Lockwood 6, Hall 8 et Grote: Rooker 12-9, Giusti 7 et Sanguillen: CC: NY-Kingman 2 33: Pit-Howe

1. Zisk 18, Sanguillen 9. CHICAGO AP — La recrue Joe Wallis a claqué deux triples et Andy Thornton y est allé d'un circuit de deux points hier quand ils ont aidé les Cubs de Chicago à disposer des Cardinals de St-Louis 7-5 dans un match de la Ligue nationale de baseball.

St-Louis 001 400 000-5 10 1 Chicago 204 010 008-7 10 0 Rasmussen 4-4 Barlow 3, Wallace 4 Garman 5, Curtis 6, Hrabosky 8 et Simmons: Stone, Schultz 2-0 4, Dettore 6, Knowles 7 et Mitterwald: C: SLL-Reitz 5, Hernandez 2: Chi-Thornton 16.

Le protêt des Angels rejeté NEW YORK — Lee McPhail, président de la Ligue américaine de baseball, a rejeté le protêt des Angels de la Californie à la suite de leurs revers de 8-7 en 11 manches dimanche contre les Royals de Kansas City.

Les Angels ont soutenu que John Mayberry, qui a cogné deux circuits dans ce match avait utilisé un bâton trop couvert de goudron. McPhail a répliqué que l'usage de goudron sur un bâton n'était pas assez important pour reprendre un match complet.

expos

PHILADELPHIE	ab	p	ca	pp
Cash, 2b	5	0	3	2
Bowa, cf	5	0	1	0
Maddox, cf	4	1	1	0
Luzinski, cf	4	1	1	2
J. Martin, cf	0	0	0	0
Hutton, 1b	4	0	0	0
Schmidt, 3b	3	1	0	0
Brown, 2b	4	2	2	0
Anders, cf	0	0	0	0
Oates, r	3	0	1	1
Simpson, l	3	0	0	0
Garber, l	1	0	0	0
TOTAUX	36	5	9	5

MONTREAL	ab	p	ca	pp
White, cf	4	0	2	0
Dwyer, cf	4	0	1	1
Jorgens, 1b	0	0	0	0
Breeden, cu-1b	1	0	0	0
Scanlon, fu	1	0	0	0
Murray, l	0	0	0	0
Morales, r	4	0	0	0
Bittner, cf	4	0	0	0
Mackinnin 2b	4	0	0	0
Mackinnin, 2b	4	0	0	0
Foli, cf	4	1	1	0
Renko, l	2	0	2	0
Scott, cu	0	0	0	0
Colbert, 1b	1	0	0	0
TOTAUX	33	1	9	1

LANCEURS	ml	cs	p	pm	bb	r
Simpson G, 1-0	6	8	1	1	2	4
Garber	3	1	0	0	1	1
Renko P, 5-12	7	8	3	1	6	1
Murray	2	1	2	2	1	0
Victoire préservée: Garber 13.						
FPL par Simpson Jorgensen.						
T-240.						
A-9216.						

Les Red Sox divisent un double—Baltimore aussi

BOSTON AP — Un circuit de deux points de Willie Horton, en huitième manche, a procuré hier soir aux Tigers de Détroit une victoire de 5-3 contre les Red Sox de Boston dans le deuxième match d'un programme double.

Menés à l'offensive par la recrue Fred Lynn et Rico Petrocelli, les Red Sox avaient gagné la première rencontre 7-2. Lynn a amorcé deux poussées de trois points, avec ses 41ème et 42ème doubles de la saison, tandis que Petrocelli a canonné un circuit de deux points.

1er match: Detroit 000 100 030-4 9 1 Boston 000 330 01X-7 9 1 Ruhl 11-11 LaGrew 5 et Freehan: Morel 13-3 Drago 8 et Fisk: C: Bos-Petrocelli 6.

Deuxième match: Detroit 000 000 221-5 10 0 Boston 002 000 100-3 10 1 Arroyo 2-0 et Humphrey: Freehan 7: Pole, Willoughby 4-2 7, Burton 8 et Montgomery: CS: Det-Boston 25: Bos-Montgomery 1.

CLEVELAND AP — Bobby Grich a poussé Ken Singleton au marbre à l'aide d'un simple en 13ème manche, hier soir, et les Orioles de Baltimore ont triomphé des Indiens de Cleveland 6-5 dans la seconde tranche d'un programme double.

Les Indiens avaient remporté le premier match 7-1 pour porter à six le nombre de leurs victoires consécutives. 1er match: Baltimore 000 110 000-1 9 1 Cleveland 201 110 02X-7 11 0 Cuellar 14-11 Garland 5 et Hendricks: Eckersley 12-5 LaRoche 8 et Ashby.

Deuxième match: Balt 010 000 120 000-2 6 12 0 Clev 022 000 000 001-5 9 3 Rimsley, Mitchell 3, Miller 5-3 12, Jackson 3, Garland 13 et Duncan: Brown, Laroche 8, Buskey 10, Strickland 10, Reynolds 0-5 12 et Ashby, Ellis 11. C: Balt-Baylor 21: Cle-Spikes 9.

NEW YORK AP — Bobby Bonds, Sandy Alomar et Rick Bledsoe ont produit chacun deux points, hier soir, pour conduire les Yankees de New York à une victoire

de 8-2 contre les Brewers de Milwaukee. Alomar a réussi un circuit de deux points en première manche, Bonds un double de deux points à la deuxième, et Bledsoe un double de deux points à la troisième.

Larry Gura a récolté sa sixième victoire de l'année, contre autant de défaites, tandis que Pat Osburn a subi son premier revers. Milwaukee 000 002 000-2 11 0 New York 233 000 00X-8 7 0 Osburn 1-1, Currence 2, Augustine 6 et Porter: Gura 6-6 et Munson: CC: Milwaukee 12, Lezcano 11; NY-Alomar 1.

BLOOMINGTON AP — Toby Harrah, Jeff Burroughs, Tom Grieve et Jim Fregosi ont cogné chacun un circuit, hier soir, et les Rangers du Texas ont triomphé des Twins du Minnesota 9-4.

Harrah a canonné son

18ème circuit de la campagne en troisième manche, Burroughs son 26ème à la cinquième, Grieve, qui avait réussi un simple d'un point à la quatrième, a claqué son 13ème de l'année à la huitième, et Fregosi son cinquième avec deux coureurs sur les sentiers à la neuvième.

Texas 001 112 013-9 13 2 Minnesota 000 103 000-4 9 1 Perry 16-16 et Sundberg: Blyleven 14-8, Burgeimer 6, Campbell 9 et Borgmann: Roof 6, CS: Tex-Harrah 18, Burroughs 26, Grieve 13; Min-Thompson 4.

CHICAGO AP — Frank Tanana n'a permis que quatre coups sûrs, hier soir, et les Angels de la Californie ont eu raison des White Sox de Chicago 4-2. Tanana, 15-7, a retiré dans l'ordre les 11 premiers frappeurs à lui faire face, soit jusqu'à ce que Jorge Orta réussisse un double en quatrième manche.

Les points des vainqueurs ont été produits par Dave Chalk, Mike Miloy, Dave Collins et Winston Llenas. Californie 010 210 000-4 14 2 Chicago 000 010 001-2 4 1 Tanana 15-7 et Etchebarren: Kaat 20-12, Osborn 5 et Downing: CC: Cal-Chalk 3; Chi-Johnson 1, Melton 14.

Le comité d'organisation de télévision européenne donnera, lundi, prochain, sa réponse à l'offre de l'URSS, dont le montant n'a pas été précisé.

L'UER, qui représente les organisations de télévision de 72 pays du monde entier à l'exception de l'Amérique du Nord, n'avait jusqu'ici offert que \$9,3 millions pour les droits de retransmission, alors que le COIO en exigeait \$18 millions. Les négociations engagées à ce sujet entre les deux parties étaient bloquées depuis des mois.

baseball

LIGUE NATIONALE	Section est	G	P	%	DIFF.
Pitts.	82	61	.573		
Phila.	77	68	.531	6	
St. L.	75	69	.521	7 1/2	
N. York	73	72	.503	10	
Chica.	69	77	.473	14 1/2	
Montréal	64	80	.444	18 1/2	

LIGUE AMERICAINE	Section est	G	P	%	DIFF.
Bos.	85	60	.586	—	
Balti.	80	65	.552	5	
N. York	74	71	.510	11	
Cleve.	70	71	.496	13	
Milwaukee	62	84	.425	23 1/2	
Detr.	55	90	.379	30	

LIGUE NATIONALE	Section ouest	G	P	%	DIFF.
Cincin.	96	48	.667	—	
L. Ange.	77	68	.531	19 1/2	
S. Diego	70	74	.486	26	
S. Fran.	66	80	.452	31	
San Fran.	64	82	.438	33	
Hous.	56	90	.384	41	

LIGUE AMERICAINE	Section ouest	G	P	%	DIFF.
St. Louis	5	4	.556	—	
Chicago	4	5	.444	11	
Phila.	3	6	.333	22	
Atlanta	2	7	.286	23	
Cincinnati	1	8	.111	34	
Hous.	1	9	.111	35	

LIGUE NATIONALE	Section ouest	G	P	%	DIFF.
St. Louis	5	4	.556	—	
Chicago	4	5	.444	11	
Phila.	3	6	.333	22	
Atlanta	2	7	.286	23	
Cincinnati	1	8	.111	34	
Hous.	1	9	.111	35	

LIGUE AMERICAINE	Section ouest	G	P	%	DIFF.
St. Louis	5	4	.556	—	
Chicago	4	5	.444	11	
Phila.	3	6	.333	22	
Atlanta	2	7	.286	23	
Cincinnati	1	8	.111	34	
Hous.	1	9	.111	35	

LIGUE NATIONALE	Section ouest	G	P	%	DIFF.
St. Louis	5	4	.556	—	
Chicago	4	5	.444	11	
Phila.	3	6	.333	22	
Atlanta	2	7	.286	23	
Cincinnati	1	8	.111	34	
Hous.	1	9	.111	35	

LIGUE AMERICAINE	Section ouest	G	P	%	DIFF.
St. Louis	5	4	.556	—	
Chicago	4	5	.444	11	
Phila.	3	6	.333	22	
Atlanta	2	7	.286	23	
Cincinnati	1	8	.111	34	
Hous.	1	9	.111	35	

Régina 31 Calgary 17

REGINA — Les Roughriders de la Saskatchewan ont rejoint les Eskimos d'Edmonton en

tête de la conférence de l'ouest de la ligue canadienne de football, hier soir, en battant les Stampede de Calgary 31-17.

C'est au quatrième quart que l'issue du match s'est décidée, alors que Régina parvenait à marquer deux touchés sans que Calgary ne réplique. Le pointage était alors égal 17 à 17.

Reed a été la vedette individuelle du match pour les Roughriders réussissant 2 touchés sur des courses au sol de deux et trois verges. Le dernier touché du Saskatchewan a été le résultat d'une interception par Marshall. Ce dernier touché a été marqué à 14:36 sur une course de 57 verges.

Jack Abendschan a pour sa part réussi un placement sur une distance de 17 verges. Au total, il a réussi 4 transformations.

Province de Québec

Municipalité de Ville de Bromont

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES

DOONNE par le soussigné, Secrétaire-trésorier, que le conseil municipal a adopté le règlement no 277 à l'effet d'autoriser un emprunt au montant de SOIXANTE-DEUX MILLE DOLLARS (\$62,000), à la séance du 8 septembre 1975.

QUE l'objet de ce règlement est: ACHAT DE TERRAINS (SITUÉS DANS LE SECTEUR ADAMS-VILLE) POUR FINS DE PARC ET A UN EMPRUNT DE \$65,000, — POUR CES FINS, et qu'une assemblée publique des électeurs municipaux propriétaires d'immeubles imposables sera tenue le 18 septembre 1975 à 19 heures à l'hôtel de ville de Bromont, 110, boulevard Bromont pour l'approbation dudit règlement.

DONNE A BROMONT ce 9ème jour de SEPTEMBRE mil neuf cent soixante-quinze.

CLAUDE RACINE

Province de Québec

Municipalité de Town of Bromont

To the Ratepayers of the aforesaid Municipality

PUBLIC NOTICE

IS HEREBY GIVEN by the undersigned, THAT:

Secretary-treasurer, that the municipal council has adopted by-law No 277 authorizing a loan of \$65,000, (SIXTY FIVE THOUSAND DOLLARS) at the meeting of September 8th 1975.

THAT the object of the said by-law is: TO PURCHASE LAND FOR A PARK (SITUATED IN THE SECTOR OF ADAMS-VILLE) AND TO FLOAT A LOAN OF \$65,000, — FOR THIS PURPOSE.

Province de Québec

Municipalité de Ville de Bromont

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES

DOONNE par le soussigné, Secrétaire-trésorier, que le conseil municipal a adopté le règlement no 278 à l'effet d'autoriser un emprunt au montant de TROIS CENT VINGT-TROIS MILLE DOLLARS (\$323,000), à la séance du 8 septembre 1975.

QUE l'objet de ce règlement est: CONSTRUCTION DE RUES; POSE D'ASPHALTE, ET A UN EMPRUNT DE \$323,000, — POUR CES FINS, et qu'une assemblée publique des électeurs municipaux propriétaires d'immeubles imposables sera tenue le 18 septembre 1975 à 19 heures à l'hôtel de ville de Bromont, 110, boulevard Bromont pour l'approbation dudit règlement.

DONNE A BROMONT ce 9ème jour de SEPTEMBRE mil neuf cent soixante-quinze.

CLAUDE RACINE

Province de Québec

Municipalité de Town of Bromont

To the Ratepayers of the aforesaid Municipality

PUBLIC NOTICE

IS HEREBY GIVEN by the undersigned, THAT:

Secretary-treasurer, that the municipal council has adopted by-law No 278 authorizing a loan of \$323,000, (THREE HUNDRED AND TWENTY THREE THOUSAND DOLLARS) at the meeting of September 8th 1975.

THAT the object of the said by-law is: THE CONSTRUCTION & ASPHALTING OF STREETS AND TO FLOAT A LOAN OF \$323,000, — FOR THIS PURPOSE.

Province de Québec

Municipalité de Ville de Bromont

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES

DOONNE par le soussigné, Secrétaire-trésorier, que le conseil municipal a adopté le règlement no 279 à l'effet d'autoriser un emprunt au montant de TROIS CENT VINGT-TROIS MILLE DOLLARS (\$323,000), à la séance du 8 septembre 1975.

QUE l'objet de ce règlement est: CONSTRUCTION DE RUES; POSE D'ASPHALTE, ET A UN EMPRUNT DE \$323,000, — POUR CES FINS, et qu'une assemblée publique des électeurs municipaux propriétaires d'immeubles imposables sera tenue le 18 septembre 1975 à 19 heures à l'hôtel de ville de Bromont, 110, boulevard Bromont pour l'approbation dudit règlement.

DONNE A BROMONT ce 9ème jour de SEPTEMBRE mil neuf cent soixante-quinze.

CLAUDE RACINE

Province de Québec

Municipalité de Town of Bromont

To the Ratepayers of the aforesaid Municipality

PUBLIC NOTICE

IS HEREBY GIVEN by the undersigned, THAT:

Secretary-treasurer, that the municipal council has adopted by-law No 279 authorizing a loan of \$323,000, (THREE HUNDRED AND TWENTY THREE THOUSAND DOLLARS) at the meeting of September 8th 1975.

THAT the object of the said by-law is: THE CONSTRUCTION & ASPHALTING OF STREETS AND TO FLOAT A LOAN OF \$323,000, — FOR THIS PURPOSE.

Province de Québec

Municipalité de Ville de Bromont

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES

DOONNE par le soussigné, Secrétaire-trésorier, que le conseil municipal a adopté le règlement no 280 à l'effet d'autoriser un emprunt au montant de TROIS CENT VINGT-TROIS MILLE DOLLARS (\$323,000), à la séance du 8 septembre 1975.

QUE l'objet de ce règlement est: CONSTRUCTION DE RUES; POSE D'ASPHALTE, ET A UN EMPRUNT DE \$323,000, — POUR CES FINS, et qu'une assemblée publique des électeurs municipaux propriétaires d'immeubles imposables sera tenue le 18 septembre 1975 à 19 heures à l'h

ACCEPTÉES LA
VEILLE JUSQU'À 4h.00P.M.

Granby: 372-5433
Farnham: 293-5155

UNE INSERTION (maximum 20 mots) \$2.20
MOT SUPPLÉMENTAIRE 15¢
CARACTÈRES GRAS 75¢
AGATE 23¢
1 POUCE x COL. \$3.22
(cartes d'affaires) \$6.00
LOCATION DE CASIER 50¢
AVIS DE NON RESPONSABILITÉ (3 insertions) \$15.00
AVIS SOUMISSIONS, etc. 30¢
AVIS DE DÉCÈS 80¢
REMERCIEMENTS 80¢

Les erreurs sont promptement rectifiées. Elles doivent être signalées dès la première insertion qui sera alors renouvelée gratuitement. Notre responsabilité ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce. Toute annonce classée est payable avant publication.

1- PROPRIÉTÉS
À VENDRE

IMMEUBLES VERTUEUX REALTIES
KNOWLTON, P.Q.
Tél.: 243-6125

RUE SAVAGE: Bon bungalow de clapboard, 3 ch. à coucher.
RUE LEGER: Maison de brique, très bonne construction, 3 chambres à coucher, 1 et 2-1/2 chambre de bains.
RUE ELGIN: Maison très spacieuse, renouvelée, 6 chambres à coucher, 4 1/2 chambres de bains, 2 foyers.
PLACE YOVILLE: Duplex 6 1/2, chacun. Bon revenus.
RUE PAYNE: Maison brique, 4 chambres à coucher, très beau terrain.
RUE PAYNE: Bungalow brique, 3 chambres à coucher.
CANTON: Ancienne maison de pierre, renouvelée, 4 chambres à coucher.
BROMONT: Grand terrain.
RUE DENISON: Semi détaché, 3 chambres à coucher, 1 1/2 chambres de bains.
GRANBY: \$65,000, pour 3 duplex.
ST JUDES & R.R. 112: Approximativement 25 acres, terrain commercial.
ROXTON FALLS: 237 acres.

EMMA AITKEN
372-6212
FERME tout équipée, 170 acres, \$125,000.
MINI FERME, d'environ 3 acres. Bonnes bâtisses. \$37,000.
EXCELLENT site commercial, 146,000 pi. ca., \$30,000.
TERRAIN vacant d'environ 1 arpent, centre-ville, \$15,000. Faites une offre.
40 ARPENTS boisés avec ruisseau, situés chemin St-Paul, pouvant être divisés en lots de 6 à 10 arpents.
PETER DUNN
378-9466
(254-23294)

Superbe résidence de 8 pièces, plancher bois franc partout, 2 foyers, sous-sol prêt à finir, chambres 14x15, carré de maison, 38x72, tous les services de la ville, doit être vendue cause: achat d'un commerce. Tél. 469-2839 ou 378-3009

GRANBY
Canton: 170 arpents dont 160 boisés, 2 maisons en pierre des champs, 3 lacs de 100' de diamètre, endroit de tranquillité. Prix \$100,000. Faites une offre. Tél. 469-2839 ou 378-3009

GRANBY
562 Jeanine: très belle résidence, endroit boisé, 5 pièces, sous-sol demi-fini, salle de jeux 11x40, terrain 80x144, taxes peu élevées. Tél. 469-2839 ou 378-3009

GRANBY
231-233 Bouchard, duplex en brique, 3 chambres, par logis, terrain 60x113, extérieur antique, intérieur renouvelé, sous-sol pouvant être fini. Prix \$22,000. Faites une offre! Tél. 469-2839 ou 378-3009

GRANBY
14 logis en brique, construction 1973, revenu \$1,870, par mois, tous loués, hypothèque 9 1/4%, très bon placement. Ne manquez pas cette chance! Tél. 469-2839 ou 378-3009

GRANBY
Montplaisant, propriété résidentielle en brique romaine, très beau site, sous-sol prêt à être fini, doit être vendue cause: maladie. Tél. 469-2839 ou 378-3009

GRANBY
Rue Duvernay: bungalow 5 1/2 pièces, plancher bois franc, terrain 140' de profondeur, bien payé, aucune rénovation à effectuer. Faites une offre. Tél. 469-2839 ou 378-3009

GRANBY
Rue Clie, duplex 6 pièces par logis, 3 chambres, salle à dîner des plus jolies, 3 garages, grand terrain. Tél. 469-2839 ou 378-3009

GRANBY
Maison à revenus, revenu \$45,000, par année, piscine extérieure chauffée, tous les logis sont meublés, hypothèque 9 3/4%, comptant requis \$50,000, balance à 13%, 2e hypothèque. Tél. 469-2839 ou 378-3009

GRANBY
Vous voulez un vrai chalet canadien en déclin de bois? 11 pièces, aucune rénovation à effectuer, venez le visiter, une offre est prise en considération. Faut vendre. Tél. 469-2839 ou 378-3009

498 ALEXANDRE DUMAS
Près Simonds nord, joli bungalow 5 1/2 pièces, sous-sol prêt à finir, prix \$25,000. Faites une offre. Tél. 469-2839 ou 378-3009

GRANBY
Rue Choynière, bungalow 5 1/2 pièces, garage, abri d'auto, sous-sol semi fini avec bar, maison de luxe, prix raisonnable. Tél. 469-2839 ou 378-3009

GRANBY
Rue Montgéné, duplex 5 1/2 pièces, par logis, foyer à l'intérieur, piscine 27' de diamètre, faites une offre, nous devons vendre cause: achat d'un commerce. Tél. 469-2839 ou 378-3009

GRANBY
Rue Laval, duplex brique très propre. Faut vendre, faites une offre. Tél. 469-2839 ou 378-3009

IMMEUBLES CHATELAIN
coursier
Tél.: 372-5461
(252-23159)

ROXTON-POND
Nous avons des terres de 20 à 75 arpents avec petite érablière, à partir de \$2,000, à \$10,000, prix très raisonnable.
ROXTON-FALLS
Plantation de 54 arpents de 40,000 arbres de pin et de sapin, ruisseau, peut se vendre 182 pi. par 10 arpents de forêt, prix avantageux.
STE-CHRISTINE
Ferme de 60 arpents très bien bâtie, ruisseau, 20 arpents boisés de cèdres et de pins. Prix \$40,000.
ROXTON-POND
Ferme 450 acres, 175 en culture, érablière 5,000 entailles, 100 têtes d'animaux pur-sang enregistrés et machinerie, grange neuve et très bonne maison. Prix à discuter.

GRANBY
Développement Racine, 42,000 pi. de terrain boisé pour seulement \$9,000.
ST-LIBOIRE
Terre de 40 arpents, 30 arpents boisés, 10 en culture, grange sans maison, très bel emplacement pour seulement \$18,000.
ROXTON-POND
Petite érablière de 1,000 entailles pour seulement \$10,000, très bien située.

ST-VALÉRIEN
Érablière de 2,000 entailles tout équipée avec 130 arpents de terre, pour \$18,000.
VENDU
ST-VALÉRIEN
Érablière de 2,000 entailles, équipée avec cabane et grand terrain, pour \$13,000.

WATERLOO
Chalet tout meublé, grand terrain, tout boisé, pour \$6,000.
VENDU
ACTON-VALE
Terre de 70 arpents tout boisé pour seulement \$17,000.

VENDU
ROXTON-FALLS
2 terrains de 25 arpents boisés, chacun \$5,500.
VENDU
ST-JOACHIM
Ferme de 100 acres, maison, grange, érablière, boisé, pour seulement \$35,000.

VENDU
NOUS AVONS aussi plusieurs autres terrains fermes de toutes grandeurs.
ANDRÉ DEPOIT
agent
Tél. 372-9830
(254-23290)

IMPORTANT
Avons acheteurs sérieux pour tous genres de commerce
Renseignements:
GASTON LACROIX
Soir: 372-8571
Jour: 378-9844
Conseiller spécialisé

FIDUCIE DU QUÉBEC
coursiers
Le "Trust" des Caisse populaires
(22827)

MAISON A VENDRE rue Dufferin, Granby, de 6 1/2 pièces, terrain 60x150, pièce pour lavage et sècheuse, chambre de bains céramique, Garage 18 x 24. Tél. 534-2200 demandez Roger Brodeur.
(253-259-23217)

1677 DUFFERIN: A vendre bungalow et garage en brique et bois, 7 pièces, 2 chambres de bains. Chauffage eau chaude, près des écoles et du centre-ville. Libre immédiatement. Tél: 372-4550 ou 539-2379.
(247-282-22962)

MAISON neuve à vendre à 4 milles de Granby. Tél: 372-0376. Prix \$19,000. Tél: 372-0376.
(253-258-23186)

MAISON A VENDRE rue Dufferin, Granby, de 6 1/2 pièces, terrain 60x150, pièce pour lavage et sècheuse, chambre de bains céramique, Garage 18 x 24. Tél. 534-2200 demandez Roger Brodeur.
(253-259-23217)

MAISON A VENDRE rue Dufferin, Granby, de 6 1/2 pièces, terrain 60x150, pièce pour lavage et sècheuse, chambre de bains céramique, Garage 18 x 24. Tél. 534-2200 demandez Roger Brodeur.
(253-259-23217)

MAISON A VENDRE rue Dufferin, Granby, de 6 1/2 pièces, terrain 60x150, pièce pour lavage et sècheuse, chambre de bains céramique, Garage 18 x 24. Tél. 534-2200 demandez Roger Brodeur.
(253-259-23217)

MAISON A VENDRE rue Dufferin, Granby, de 6 1/2 pièces, terrain 60x150, pièce pour lavage et sècheuse, chambre de bains céramique, Garage 18 x 24. Tél. 534-2200 demandez Roger Brodeur.
(253-259-23217)

MAISON A VENDRE rue Dufferin, Granby, de 6 1/2 pièces, terrain 60x150, pièce pour lavage et sècheuse, chambre de bains céramique, Garage 18 x 24. Tél. 534-2200 demandez Roger Brodeur.
(253-259-23217)

MAISON A VENDRE rue Dufferin, Granby, de 6 1/2 pièces, terrain 60x150, pièce pour lavage et sècheuse, chambre de bains céramique, Garage 18 x 24. Tél. 534-2200 demandez Roger Brodeur.
(253-259-23217)

MAISON A VENDRE rue Dufferin, Granby, de 6 1/2 pièces, terrain 60x150, pièce pour lavage et sècheuse, chambre de bains céramique, Garage 18 x 24. Tél. 534-2200 demandez Roger Brodeur.
(253-259-23217)

MAISON A VENDRE rue Dufferin, Granby, de 6 1/2 pièces, terrain 60x150, pièce pour lavage et sècheuse, chambre de bains céramique, Garage 18 x 24. Tél. 534-2200 demandez Roger Brodeur.
(253-259-23217)

Courier GRANBY Broker
183, rue Principale Granby
Tél: 372-4666
soir 378-3601
Depuis 5 ans à votre service

TERRASSE BELLEVUE
Avenue des Alouettes, bungalow brique, 1973, foyer, garage, sous-sol fini.
464 BEGIN
Bungalow 5 1/2 pièces, plancher bois franc, hypothèque à 9 1/2%, prix \$26,500, libre

575 BRETON
Bungalow 5 1/2 pièces, garage, site central, hypothèque 9%, \$23,000, ou offre. Libre.
L'ANGE-GARDIEN
Etable 46x140 bâtie 1971, 2 chauffages air chaud, toute isolée. Faites offre.
(254-23301)

RUE FRECHETTE
Bungalow brique de 5 1/2 pièces, 1962, chauffage air chaud, garage fermé. Cause: transfert.
635 RICHARD
Maison modèle neuve de 5 1/2 pièces, style halliburton, chauffage électrique, sous-sol 8 1/2, libre.

MAISON 2 logements située centre village St-Pie, cave cimentée, chauffage central, garage et jardin. Prix raisonnable, cause: maladie. Pas d'agence. Terrain environ 80 x 60. Tél: soir 772-2831.
(254-261-23322)

MAISON à vendre en brique, 6 1/2 pièces, rue Fréchette, avec grand abri d'auto. Piscine. Tél: 378-8841.
(254-255-23323)

CANTON DE GRANBY: maison unifamiliale de brique, construction récente, Abri auto, sous-sol fini, terrain 100 x 200, gazonné, arbres, entrée asphaltée. Aubaine. Tél: 378-1496.
(254-255-23293)

MAISON à vendre à la campagne, 6 pièces, grand terrain fini. S'ad: après 6 h.
378-1664.
(254-255-23278)

MAISON neuve à vendre à 4 milles de Granby. Tél: 372-0376. Prix \$19,000. Tél: 372-0376.
(253-258-23186)

MAISON A VENDRE rue Dufferin, Granby, de 6 1/2 pièces, terrain 60x150, pièce pour lavage et sècheuse, chambre de bains céramique, Garage 18 x 24. Tél. 534-2200 demandez Roger Brodeur.
(253-259-23217)

1677 DUFFERIN: A vendre bungalow et garage en brique et bois, 7 pièces, 2 chambres de bains. Chauffage eau chaude, près des écoles et du centre-ville. Libre immédiatement. Tél: 372-4550 ou 539-2379.
(247-282-22962)

MAISON A VENDRE rue Dufferin, Granby, de 6 1/2 pièces, terrain 60x150, pièce pour lavage et sècheuse, chambre de bains céramique, Garage 18 x 24. Tél. 534-2200 demandez Roger Brodeur.
(253-259-23217)

MAISON A VENDRE rue Dufferin, Granby, de 6 1/2 pièces, terrain 60x150, pièce pour lavage et sècheuse, chambre de bains céramique, Garage 18 x 24. Tél. 534-2200 demandez Roger Brodeur.
(253-259-23217)

MAISON A VENDRE rue Dufferin, Granby, de 6 1/2 pièces, terrain 60x150, pièce pour lavage et sècheuse, chambre de bains céramique, Garage 18 x 24. Tél. 534-2200 demandez Roger Brodeur.
(253-259-23217)

MAISON A VENDRE rue Dufferin, Granby, de 6 1/2 pièces, terrain 60x150, pièce pour lavage et sècheuse, chambre de bains céramique, Garage 18 x 24. Tél. 534-2200 demandez Roger Brodeur.
(253-259-23217)

MAISON A VENDRE rue Dufferin, Granby, de 6 1/2 pièces, terrain 60x150, pièce pour lavage et sècheuse, chambre de bains céramique, Garage 18 x 24. Tél. 534-2200 demandez Roger Brodeur.
(253-259-23217)

MAISON A VENDRE rue Dufferin, Granby, de 6 1/2 pièces, terrain 60x150, pièce pour lavage et sècheuse, chambre de bains céramique, Garage 18 x 24. Tél. 534-2200 demandez Roger Brodeur.
(253-259-23217)

MAISON A VENDRE rue Dufferin, Granby, de 6 1/2 pièces, terrain 60x150, pièce pour lavage et sècheuse, chambre de bains céramique, Garage 18 x 24. Tél. 534-2200 demandez Roger Brodeur.
(253-259-23217)

MAISON A VENDRE rue Dufferin, Granby, de 6 1/2 pièces, terrain 60x150, pièce pour lavage et sècheuse, chambre de bains céramique, Garage 18 x 24. Tél. 534-2200 demandez Roger Brodeur.
(253-259-23217)

MAISON en pierre des champs de 4 1/2 pièces, garage, grand terrain avec érables, cour asphaltée. Tél. après 5 h p.m. à 378-4179
(253-255-23200)

AUBAINE!
Maison 24x48, 3 chambres à coucher, sous-sol prêt à finir, construction 1974, à la campagne à 1/2 mille d'East Farnham. Terrain 100x300 boisé. Accepterais offre raisonnable. Tél. 263-2733
(253-259-23213)

WATERLOO
3 chambres à coucher, salon, cuisine, chambre de bains. (den).
Gilman Realities Inc.
coursier
Tél. 539-2970
(252-255-23156)

MAGNIFIQUE bungalow 5 1/2 pièces, ménage frais 2 mois. Terrain aménagé, bien situé quartier résidentiel rue Bégin. Prix avantageux. Transfert.
J.P. RACINE INC
372-3296
(252-279-23169)

A VENDRE maison de construction récente, grand terrain, chauffage électrique, entrée split, porte-patio, site résidentiel, libre immédiatement. Tél. 378-8129 ou 378-8104
(252-256-23175)

MAISON A VENDRE à 147 rue Denison ouest, 5 pièces, système de chauffage air chaud. Prix \$18,000. Pour inf. 378-9291 entre 9 h a.m. et 5 h p.m.
(252-256-23162)

A VENDRE bungalow neuf à 281 St-Valier, entrée split, armoires en chêne, porte-patio, salle de bains avec accessoires de couleur, tapis mur à mur, libre immédiatement. Prix \$26,000. Tél. 372-1378
(252-258-23154)

BROMONT, particulier vend bungalow construction récente, \$20,500, excellente affaire. Tél. 534-2449
(254-263-23266)

A VENDRE maison de 2 logis en clapboard de bois, 4 1/2 pièces chacun, installation laveuse-sècheuse, puits artésien neuf. Condition: comptant. Située à 105 et 107 Principale, Roxton-Pond.
Aussi A LOUER: logis de 4 1/2 pièces moderne, dans un bas, à 105 Principale, Roxton, libre immédiatement, prix \$100, par mois. S'adresser: 796-5092 ou à 132 rue Guertin, St-Thomas d'Aquin.
(254-269-23239)

2 BUNGALOWS neufs situés à 2 milles du centre-ville, de 5 1/2 pièces, tapis mur à mur, façade en brique, grand terrain. Tél. 378-2508 après 5 h p.m.
(248-254-23053)

A VENDRE bungalow de 8 pièces, foyer au sous-sol, 2 salles de bains, construction 1972, rue Denison. Prix \$42,000. Tél. 378-1197
(253-256-23205)

MAISON à vendre de 6 1/2 pièces, sur la rue Fréchette à très bon prix. S'ad: 378-2744 ou 378-8558.
(236-259-22864)

TERRAIN 1 à 8 acres entre mont Shefford et Bromont, vue sur les deux montagnes, à 1 1/2 mille de Bromont. Aussi mini-ferme de 10 arpents à St-Joachim, maison, grange et autres bâtiments, à 10 milles de Granby.
Tél. 372-9898
(254-277-23307)

TERRAIN à vendre à Bromont une Joliette, 116 x 123. \$5,800. Pour inf: Brossard 672-3171.
(247-282-22973)

11- TERRES
FERMES
FERME à vendre de 170 acres avec ruisseau près village de Maricourt avec ou sans roulat, bâtisse en très bonne condition, entrée électricité 400. Tél. (514) 532-2873
(254-256-23268)

14- APPARTEMENTS
À LOUER
APP. OSTIGUY, app. de 2 pièces, libre, meublé, chauffé, eau chaude fournie. Tél. 372-6233 ou 372-4229
(252-258-23194)

APP. 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, taxe d'eau payée, \$36, par semaine. Libre 1er oct. Tél: 372-5888.
(253-280-23259)

APP. neuf, 2 1/2 et 3 1/2 pièces, meublés, tapis mur à mur, situé coin Maisonneuve et Robinson Sud. Libre immédiatement. Tél: 378-7469.
(254-255-23330)

APP. 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, situé 34 Gill.
Aussi 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé à 504 Maisonneuve. Libre 1er octobre. Inf: 378-3031.
(254-255-23331)

APP. 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, eau chaude fournie, grande cuisine, salle à manger, salon et chambre sur tapis, laveuse et sècheuse, dans un bas. Situé 450 boul. Leclerc, libre 1er octobre. Tél. 278-8008 ou 378-1742
(254-255-23332)

APP. à louer, beau 3 1/2 pièces, dans bloc neuf. Tél. 378-7423
(254-23334)

APP. 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2 pièces, bien situés, modernes, meublés, avec TV si désiré, bon choix. Prix à partir de \$16, par semaine. S'ad: 255 ave. du Parc, et après 7h. p.m. au 245 Ave. du Parc, App.1, tél: 372-4121.
(234-262-22427)

APP. 2 1/2 pièces, sous-sol, meublé, électricité et chauffage payés, \$125, par mois. Prés des Galeries. Tél: 378-7993 entre 9 h et 5 h p.m.
(253-255-23260)

1 1/2, 2 1/2, 3 1/2 et 4 1/2 pièces, meublé, chauffés, éclairés, service de conciergerie, situé 50 St-Hubert. Tél: 372-2807.
(253-259-23228)

3 1/2, 2 1/2 chauffés, meublés style colonial. Situé Phoenix et ave du Parc. Libre immédiatement. Tél: jour 539-3308 soir 372-9009.
(253-259-23220)

APP. à louer 2 1/2 et 3 1/2 pièces, meublés, chauffés, éclairés. Tél: 378-4666.
(253-259-23229)

BLOC NEUF
LIBRE
APP. 3 1/2, meublé, éclairé, chauffé à l'électricité. Antenne TV, buanderie, taxe d'eau payée. Stationnement entretenu l'hiver. \$37, par semaine.
S'ADRESSER A:
133 Bouchard, app. 3
Tél: 378-2337
(239-267-22644)

APP. 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, taxe d'eau incluse, tapis mur à mur, service de buanderie, entrée privée, près des Galeries de Granby, endroit tranquille. Libre immédiatement. Tél. 378-7271
(253-259-23245)

LOCAL plus 2 1/2 pièces libre immédiatement.
App. 3 1/2 pièces situé à 94 St-Urbain, libre immédiatement, meublé, chauffé, éclairé.
S'adresser: 372-2173
(246-256-22895)

ATTENTION!
JEUNES MARIÉS,
ETUDIANTS, COUPLES
SANS ENFANT
APP. 3 1/2 pièces dans bloc neuf, chauffés, meublés, éclairés, taxe d'eau payée, câble, antenne TV, porte patio, balcon, à \$135, et \$150.
Situés 150 Bourgeois, app. 14, 201 Groulx, app. 6 531 Notre-Dame, app. 13. Avec porte-patio et balcon. Libres immédiatement et réservations.
210 Robinson et 531 Notre-Dame, libres immédiatement.
S'adresser: 433 Laurier, 372-9443
(235-263-22532)

16- LOGEMENTS
À LOUER
LOGIS de 4 pièces, chauffé, centre-ville, prix modique. S'adresser: 139 rue Cartier, Granby. Tél. 372-3762
(252-258-23150)

LOGIS neufs, grand et moderne, 5 1/2 pièces, chauffé, eau chaude fournie, tapis installation laveuse-sècheuse, antenne TV couleur, taxe d'eau, stationnement avec prise de courant, déneigement inclus, \$160, et \$165, par mois. Libre 1er novembre. Situé 175 rue Belcourt. Tél: 378-5682.
(254-263-23223)

2 LOGEMENTS 4 1/2 et 5 1/2 pièces, centre village St-Pie. Libre 1er novembre. Tél: soir 772-2831.
(254-261-23321)

LOGIS à louer de 5 1/2 pièces, neuf, système chauffage électrique. 2-3 1/2 pièces, 25 Ouellette. Tél: 378-8559.
(248-254-23051)

BEAU GRAND LOGIS de 4 1/2 pièces, face au parc Pelletier rue Robinson sud, 2e étage, taxe d'eau payée, libre 1er novembre. Tél. 378-1127
(248-254-23076)

LOGIS 5 pièces haut et bas, avec garage, centre-ville, installation laveuse-sècheuse. De préférence sans enfant. \$80, par mois. Libre 1er octobre. Tél. 538-3689 après 5 h p.m.
(254-23164)

LOGIS 4 1/2 pièces, très propre pour couple sans enfant. Situé 100 St-Urbain. Libre immédiatement. \$130, par mois.
GRAND 3 1/2 pièces à 133 Drummond. Libre immédiatement. Tél: 372-2173.
(247-259-22960)

LOGIS moderne de 4 1/2 pièces, libre 1er octobre. \$105, par mois à 185 St-Urbain. S'ad: 372-7633.
(254-23295)

LOGIS 4 1/2 pièces, neuf, prêt immédiatement, grand 4 1/2 pièces, chauffage électrique, tapis mur à mur, système d'antenne, déneigement, prise pour auto, très bien éclairés. Situés rue Fatima.
Aussi: chalet à louer situé à Roxton-Pond.
Tél. 372-1378
(252-258-23152)

LOGIS de 3 1/2 pièces à 517a Notre-Dame, meublé, chauffé, éclairé, dans un bas, à la semaine ou au mois. Prix \$120, par mois. Tél. 378-5887 ou 378

DISPONIBLE AU 475 DE-
NISON OUEST
APP. meublé complet, 3
pièces, demi-plancher, tapis
mur à mur, laveuse-sé-
cheuse, chauffé, éclairé et
stationnement. Prix \$138, par
mois. Escompte avec un bail
de 6 mois.
AU 155 BARR
RESIDENCE HAUTE VILLE
LOGIS 5 1/2 pièces, libre
1er oct. tapis mur à mur,
eau chaude fournie, balcon.
\$150, par mois.
S'ad: Roger Auger
TEL: 372-1177
372-6059 le soir
(247-254-23050)

ATTENTION! ATTENTION!
TRES BEAUX LOGIS de 4
1/2 pièces à louer, eau
chaude fournie, taxe d'eau
payée, déneigement compris,
tapis mur à mur, système
d'antenne. A \$125. et \$130.,
libres 1er septembre et 1er
octobre.
S'adresser: 433 Laurier, tél.
372-9443

3 DEMI-SOUS-SOL neufs,
prêts immédiatement, grand
4 1/2 pièces, chauffage élec-
trique, tapis mur à mur,
système d'antenne, déneige-
ment, prise pour auto, très
bien éclairés. Situés rue
Falmis.
Aussi: chalet à louer, situé
à Roxton Pond.
Tél.: 372-1378
(252-258-23152)

19- CHAMBRES ET PENSION

NOUVEAU
CHATEAU COWANSVILLE
à 45 miles de Montréal,
ouvrira bientôt une rési-
dence de 1ère classe pour
personnes de 55 ans et plus
en bonne santé.
POUR INFORMATIONS:
Tél: Cowansville 263-1229
Montréal 845-4266 local 1681
(253-256-23237)

20- LOCAUX BUREAUX A LOUER

GRAND LOCAL à vendre.
Situé 29 rue St-Jude, au
60, 3 portes. Tél: 659-0097,
après 6 h. p.m.
(253-273-23233)

26- HOMMES DEMANDES

FORMATION DE GERANT
Nous avons présentement
des emplois pour récents
diplômés de 12e année, pour
s'entraîner en vue d'une
position de gérant de ma-
gasin avec bénéfices mar-
ginaux. Bilingue. Doit ac-
cepter d'être transféré.
S'adresser: K-MART, 60 rue
Evangelina, Granby.
(254-256-23032)

CHAUFFEUR d'autobus sco-
laire demandé à temps
partiel. S'adresser: 438 rue
St-Jean, Granby.
(253-156-23257)

HOMME demandé 30 ans et
plus pour un travail de nuit.
Doit parler français et an-
glais.
Le Motel le Grand Bien.
Pour applications: 378-8406.
(253-259-23255)

CUEILLEURS de pommes
demandés. S'adresser: Jean-
Guy Grenier, 609 rang Séra-
phine, L'Ange-Gardien, tél.
393-5836
(254-256-23310)

ON DEMANDE jeune
homme avec expérience
N'ALLANT PLUS A L'E-
COLE pour travailler comme
aide-cuisinier. S'ad: en per-
sonne seulement. Restaurant
L'ite, 52 Principale, Granby.
(252-254-23168)

TAN LUY
COURTIER GRANBY BROKER
183 RUE PRINCIPALE

VOUS êtes honnête,
ambitieux, avez le sens
des affaires, l'entregens
facile, position possible
pour vous, comme agent
immobilier. Entrez-vous
rendez-vous l'avant-midi.
Tél: 372-4666
(232-21395)

Si... ou
OXFAM

AUBAINES
Il faut faire de la place pour la
nouvelle marchandise.

CHAPEAUX de véritable cuir, \$9.95
JAQUETTES de véritable cuir, \$19.00
JUPES de véritable cuir, \$10.00
BLOUSONS de véritable cuir pour garçons, \$39.00
Pour garçons et filles
VESTES, sans manches, \$9.00
CEINTURES de véritable cuir, 0.50
FOURRURE — VENTE — RÉPARATION — REMODELAGE

Lucile Guertin
SUÈDE ET CUIR
HOMMES ET FEMMES
130, RUE COURT, GRANBY, TEL.: 372-1474

27- HOMMES FEMMES DEMANDES

ON DEMANDE livreur avec
petite voiture récente, cui-
sinier et téléphoniste d'ex-
périence. S'adresser: Rapid
Pizzeria, 478 boul. Boivin,
Granby.
(252-258-23181)

HOMMES ou femmes de-
mandés(ées) pour faire
émigration d'annuaire de
la ville. S'adresser: 20 rue
Centre suite 6, Granby, M.
Côté. (251-253-23129)

ON DEMANDE barmaid et
cuisinier avec ou sans expé-
rience pour salle à manger
et bar-salon, pour inf: Val-
court, 532-3451
(253-255-23244)

28- FEMMES FILLES DEMANDEES

GARDIENNE demandée
pour la garde de 5 enfants
et responsabilité de la
maison. 5 jours par semaine.
\$100, par semaine nourrie
et logée. Tél: 372-2801 Roxton-
Pond.
(254-260-23316)

AVON
S'EM-
PILENT? pourquoi ne pas
empiler de l'argent à la
place? vendez des produits
de qualité, rencontrez des
gens et ajoutez du piquant à
votre vie! composez 372-4116
ou écrivez à: Mme Huet,
C.P. 28, Itherville, Qué.
(254-284-23298)

FEMME ou fille demandée
comme serveuse de res-
taurant ou cuisinier ou cui-
sinière. Tél: 378-7915
(254-255-23335)

DAME seule et responsable
demandée au domicile des
parent pour garder enfants
et faire l'entretien de la
maison, du 30 septembre au
10 octobre. Tél: 372-5888
(253-259-23258)

30- EMPLOIS DEMANDES

DAME avec expérience
ferait tenue de livres, cor-
respondance, ouvrage gé-
néral de bureau. A la
maison ou à temps partiel à
votre bureau. S'ad: l'avant-
midi, le soir, fin de semaine
à Mme Jeanne Burelle 372-
8669.
(248-255-23039)

DEMANDE emploi comme
chauffeur de camion, 7 ans
de permis, 25 ans. Salaire à
discuter. Tél: 378-5465 l'a-
vant-midi.
(253-254-23246)

32- GARDERIES D'ENFANTS

GARDERAIS enfant à la
semaine. Le voyageur si
nécessaire. St-Cécile de
Milton. Tél: 378-8050.

33- AUTOS, CAMIONS

DATSUN 1972, peinture
spéciale, mag wheels, pneus
radiaux, parfait état. Ap-
peler entre 9:00 a.m. et 5:00
p.m. 378-9905.
(254-23292)

CAMION GMC, 1971, V8-
4005, 3 tonnes, boîte d'alu-
minium 12 pieds, 2 portes,
60,000 miles, en parfaite
condition. Prix \$3,000. Pour
inf: 378-9291
(252-258-23163)

PONTIAC 1973, Laurentien,
4 portes, V8, 350, pneus ra-
diaux en bon état. Tél: 378-
8841.
(254-255-23324)

AUTO Cutlas 1971, suprême
convertible, très propre et
en bonne condition, moteur
350, Rocket. Tout offre ra-
isonnable acceptée. S'ad:
372-2084.
(254-255-23277)

JEEP Landrover, 1973, 23,000
miles, en parfaite condition.
\$4,000. Tél: Bromont, 534-
2449
(254-263-23267)

MUSTANG Machi, 1971, V8,
351 p.c. automatique, radio à
cassettes, servo-freins et
direction, mags wheels avec
pneus radiaux neufs, moteur
et transmission neufs, ga-
rantie 100% ou 30 jours. A
voir à 165 Drummond (coin
Cedar).
(252-256-23191)

FORD Econoline, 1969, en
bonne condition, cabine
isolée. Prix à discuter. Tél:
372-4995.
(23279)

JAVELIN SST, très propre,
1972, en très bonne condi-
tion, mag wheels. Inf: 378-
4224 après 6 h p.m.
(254-256-23314)

FORD Landau 1975, millage
19,000 miles, un seul pro-
priétaire. Cause de vente:
achat d'une auto neuve. Tél.
372-2030
(254-256-23270)

PLYMOUTH Satellite, see-
bring plus, 74. Tout servo.
Très propre. Faut voir. Inf:
après 6 h p.m. 379-9748.
(253-255-23218)

A VENDRE Audi-Fox 1973,
33,000 miles. Tél. jour 372-
8271 ou soir 378-8710
(253-256-23227)

BUICK 1968, moteur neuf,
freins faits à neuf, moteur
383, Mags wheels. S'ad: 378-
9416.
(253-255-23178)

HONDA Civic, 1974, 16,000
miles, 6 pneus radiaux
(hiver), radio am-fm, anti-
rouille, 3 portes. Demandez
Jean à 263-4563 avant 6 h
p.m.
(252-256-23151)

FORD 1956, pick-up, 1/2
tonne, carrosserie complé-
tement refaite, peinture
neuve, bonne mécanique,
aucune offre raisonnable
refusée. S'ad: R. Côté, 372-
3093
(252-254-23197)

PONTIAC 1970, modèle exé-
cutif, 2 portes, H.T., tout
équipé, très propre, particu-
lier. Tél: 372-9233
(252-258-23176)

CHEVY-VAN 1966, méca-
nique A-1, carrosserie en très
bonne condition, intérieur
fini pour camper, vitre,
radial, A vendre ou à
échanger. Prix à discuter.
S'adresser: 138 rue Barré,
Cowansville, tél. 263-5751
(252-254-23148)

PINTO 1971, 4 vitesses au
plancher.
Tél: 378-4717 après 5 h p.m.
(252-258-23145)

TOYOTA Celica GT, 5 vi-
tesses, 1974, 8000 miles,
garantie prolongée jusqu'à
50,000 miles. Très propre,
anti-rouille, prix demandé
\$3,700. Tél: 378-2543.
(253-254-23252)

37- MACHINERIES

BULDOZER à vendre 6 à 7
tonnes, de marque Terracat
"Case", en excellente con-
dition. Prix \$5,000. Tél: 372-
8100 demandez Réal Choï-
nière.
(253-259-23234)

38- MEUBLES NEUFS ET USAGES

A VENDRE chaise Nestor
faite en cèdre, couleur natu-
relle. Tél: après 5 h p.m. à
378-1901
(252-254-23182)

40- A VENDRE DIVERS

A VENDRE annexe à
l'huile, 50,000 B.T.U. et ré-
servoir de 125 gallons avec
support. Prix \$100. Tél: 378-
9303
(252-254-23184)

SPECIAL DU SAMEDI
ET DIMANCHE
Nous avons de belles
pommes rouges McIntosh,
venez les cueillir vous-
même à un seul bas prix
soit \$0.06 la livre.
S'adresser: Gilbert Maynard,
Petit Rang St-Charles, St-
Paul Abbottsford, tél. 379-
5547
(254-256-23313)

POELE 220, (Signé Ramon)
minoir avec cadre en fer
forgé, tablettes, 1 table fer
forgé et bois.
Plaquette murale bois et
fer forgé. Room de Vider
(Séparation) Lampes cen-
driers, rideaux, draperies,
couvre lit, le tout, style es-
pagnol, antique, chiffonier.
Tél: 469-4101.
(254-255-25372)

A VENDRE bois de foyer,
\$20, la corde, Cordé, livr.
tél: 372-7675 ou 534-2497.
(254-255-23326)

FEU! FEU!
FEU!
\$100,000.00
DE TISSUS A LA VERGE de
très haute qualité et d'im-
portation, aussi patrons,
boutons, dentelles, fermoirs-
éclairés ("zipers") pro-
venant de O. MAILHOT,
légèrement endommagé par
l'eau seulement. Tout doit
être vendu à bas prix.
50, rue des GRANDES
FOURCHES, ancien
Marché Public SHER-
BROOKE Tél: (819) 569-7754,
(239-267-22651)

FEU! FEU!
FEU!
\$100,000.00
DE TISSUS A LA VERGE de
très haute qualité et d'im-
portation, aussi patrons,
boutons, dentelles, fermoirs-
éclairés ("zipers") pro-
venant de O. MAILHOT,
légèrement endommagé par
l'eau seulement. Tout doit
être vendu à bas prix.
50, rue des GRANDES
FOURCHES, ancien
Marché Public SHER-
BROOKE Tél: (819) 569-7754,
(239-267-22651)

**THEATRE
PALACE**
Le 13 sept
2 h
p.m.
**CINÉMA
POUR LES
ENFANTS
SAMEDI**

POSSEDE PIT DE GRAVEL
Je livre sable, terre, gravier
et remplissage, à bas prix,
etc.
S'adresser:
ROGER AUCLAIR
1518 rang Maccook
STE CECILE DE MILTON
Tél: 378-8014
(247-263-22963)

A VENDRE enregistreuse
Sony, no. Tc. 630, à 3 têtes,
à bobines, avec hauts-par-
leurs. Tél: 534-2512.
(254-260-23325)

43- MOTO-
CYCLETES
BICYCLETES

HONDA MT. 125 Elsinore
1974, 4,500 miles. Méca-
nique parfaite et en excel-
lente condition. Prix \$650.
Tél: 372-8634.
(252-254-23146)

52- ARGENT A PRETER

PRETS HYPOTHECAIRES
1ère et 2e hypothèques
de \$1,000. à \$200,000.
de \$50,000. à \$1,000,000.
Taux courant
Pour réparations, achats, etc.
GUY GALLANT
AGENT
105, BOUCHARD
TEL: 372-9030
Achats - Ventes - Echanges
Badeau & Fils, courtier
(252-279-23170)

56- MUSIQUE ET INSTRUMENTS

AMPLIFICATEUR pour
guitare et "bass" Baldwin,
"professionnel", haute
qualité, 1 x 15" et 1 x 12",
bonne condition. Très
propre, housse protectrice.
Prix raisonnable, 378-1151 si
absent 372-9348.
(254-255-23291)

71- MAISONS MOBILES ROULOTTES

MAISON mobile à louer.
Tél: 378-9557.
(253-254-23187)

73- ANIMAUX

TAURES de 2 1/2 ans
prêt à être saillies. Tél.
293-6171
(253-255-23253)

TRES BEAUX CHIENS A VENDRE

caniche, poméranien, chien
chrysomèle, épagneul,
chihuahua, berger allemand,
colley, old english.
AUSSEI chiens croisés à
partir de \$10.
Achetons et échangeons
chiens de toutes races.
Garantie de 3 mois contre
tout vice de santé au
moment de l'achat.
CHENIL GAGNE ENRG.
Albert Gagné
Tél: 378-7319
(247-282-22974)

TAURES Holstein de choix
vauts mi-septembre et oc-
tobre. Tél: 372-6905
(254-256-23318)

BEBES Samoyède et pomé-
ranien, enregistrés, vaccinés.
Chihuahua vacciné. S'ad:
372-0085.
(254-255-23289)

SPECIALISTE DU CHIEN

VENDONS chiens de toutes
races. Tous nos chiens sont
enregistrés, vaccinés, dis-
tempé, hépatite plus 1 an
de garantie contre la dys-
plasia.
GUY BERTRAND
263 Chemin Payne
Granby
Tél: 372-0699
Succ. Québec
(418) 522-4779
(247-270-22964)

A VENDRE: chienne berger
allemand de 8 mois.
Chienne st-bernard 2 ans,
pur-sang, enregistrée. Bébé
Doberman noir et tan, pur-
sang, enregistrés, vaccinés.
Tél: 293-6262
(252-255-23173)

A VENDRE: chienne berger
allemand de 8 mois.
Chienne st-bernard 2 ans,
pur-sang, enregistrée. Bébé
Doberman noir et tan, pur-
sang, enregistrés, vaccinés.
Tél: 293-6262
(252-255-23173)

A VENDRE: chienne berger
allemand de 8 mois.
Chienne st-bernard 2 ans,
pur-sang, enregistrée. Bébé
Doberman noir et tan, pur-
sang, enregistrés, vaccinés.
Tél: 293-6262
(252-255-23173)

Waterloo

14- APPARTEMENTS A LOUER

AppARTEMENT à louer, 3
1/2 meubles, chauffés. Situé
à Waterloo. S'ad: M. Lucien
Lussier, 539-2833 au Métro
Lussier 539-2839 résidence.
(254-255-23274)

16- LOGEMENTS A LOUER

LOGIS 6 1/2 pièces, \$90, par
mois. Libre immédiatement.
Tél: 378-7853.
(246-273-22894)

St-Cesaire

26- HOMMES DEMANDES

DISTRIBUTEUR de lait
demandé pour St-Cesaire. Si
possible résidant à St-Cé-
saire. S'ad: Laiterie Authier,
527 Cowie, Granby.
(254-255-23296)

Cowansville

1- PROPRIETES A VENDRE

A COWANSVILLE, pour
\$3,000, comptant, vous
pouvez vous offrir un bun-
galow construction 8 ans,
libre 1er novembre dont 3
chambres, abri d'auto, en-
droit domiciliaire. A 108
Normand, Cowansville. Tél.
263-5439
(253-263-23251)

14- APPARTEMENTS A LOUER

APP. 2 1/2 pièces, meublé,
chauffé, éclairé, libre main-
tenant. \$115, par mois. Rue
Hanson. Appeler 263-2223.
(253-259-23224)

NOUVELLE ADMINISTRATION CHATEAU NEUF BOISE (Investm Inc.) A LOUER

3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 pièces
Chauffés, eau chaude
fournie, à prix modiques.
Situés à 104 Des Bou-
leaux, Cowansville.
Tél: 263-4081.
(234-262-22469)

33- AUTOS, CAMIONS

THUNDERBIRD 1972, H.T.,
26,000 miles, avec air clima-
tisé, radio am-fm, pneus
Michelin, vitres électriques,
très propre. Tél. après 4 h30
à 263-5417
(254-260-23308)

40- A VENDRE DIVERS

A VENDRE 2 microphones,
1 "Shure" et l'autre "Elec-
tro-Voice". Tél. 263-4722
(252-256-23149)

TOMATES

Profitez de l'abondance de la
saison pour cueillir vous-
mêmes de belles tomates. Au
bas prix de 0.05 la livre. Elles
seront beaucoup plus chères
à l'épicerie cet hiver. Avons
aussi concombres de table,
concombres à mariner, carot-
tes, et citrouilles. Tou-
jours là pour mieux vous ser-
vir.
AU POTAGER
NORMAND GAUVIN,
prop.
391, Rg. Séraphine
L'Ange-Gardien
Tél: 293-6215
(237-244-22669)

ON DEMANDE

Nous avons besoin immédia-
tement à Granby et dans le
Canton: bungalow, duplex,
maison à revenus, magasin
dépanneur, etc. Avons ache-
teurs sérieux avec argent
comptant. Commission: 5%.
N.B. On peut maintenant
garantir la vente de vo-
tre propriété. Pour infor-
mations.
Tél: 469-2711
AUCUNS FRAIS D'INTERURBAIN
IMMEUBLES CHATELAIN
COURTIER
(237-244-22669)

AVIS PUBLIC

Province de Québec
Municipalité scolaire
de Davignon

112, John, Cowansville, P.Q.
Avis public est, par le présent,
donné à tous les propriétaires de
biens-fonds et habitants tenant feu
et lieu de cette municipalité, que le
rôle d'évaluation de cette municipa-
lité est déposé dans mon bureau
où il peut être examiné par les in-
térésés, pendant trente jours, à
compter de cet avis, durant ce
temps, tout contribuable intéressé
peut porter plainte, par écrit, au
sujet de ce rôle qui sera pris en
considération et homologué à une
session spéciale des commissaires
qui aura lieu le 13 octobre 1975, à
20 heures (8 h p.m.) à l'école St-
François d'Assise de Freilighsburg.
Donné à Cowansville, ce 9 sep-
tembre 1975.
FERNAND BARSALOU,
Directeur général
(254-23286)

ENCAN

M. ROBERT LANGEVIN
398, av. du Parc,
Granby
Samedi 13 septembre 1975
1 h p.m.

SERA VENDU: set de cuisine en
bois avec bahut, poêle électrique
30", réfrigérateur 2 portes, laveuse
automatique, machine à coudre
électrique avec cabinet; set de
salon; TV; stéréo et disques; table
et lampes; pouf; cendriers; horloges
électriques; set de chambre co-
lonel; coffre en cèdre; chaise ber-
cane; draperies; vaisselle; verrerie;
couteillerie; ustensiles de cuisine;
cafetière électrique; grille-pain au-
tomatique; bouilloire et ouvre-boîte
électriques; articles de hangar;
couvertures de lit, tapis, etc.
Cause d'ennui: Cassé maison.
S'adresser:
LEOPOLD PETIT,
Enc. lic.
178, rue Parc
Granby
Tél: 372-5917
(253-256-23158)

ENCAN

ENCAN
S'adresser:
LEOPOLD PETIT,
Enc. lic.
178, rue Parc
Granby
Tél: 372-5917
(253-256-23158)

HOMME DE MAINTENANCE DEMANDE

Pour usine de poudre de mé-
tal. Préférence accordée à un
machiniste avec aptitudes
pour la soudure et l'entretien
général. Faire application:
NORTHERN SINTERED
METAL
Tél: 378-9035
(254-256-23312)

ENCAN
S'adresser:
LEOPOLD PETIT,
Enc. lic.
178, rue Parc
Granby
Tél: 372-5917
(253-256-23158)

ENCAN

ENCAN
S'adresser:
LEOPOLD PETIT,
Enc. lic.
178, rue Parc
Granby
Tél: 37

ENFIN PLUS

La cigarette canadienne 120mm

Elle est brune.
Elle est plus longue.
Elle est plus mince.
Elle brûle lentement.
C'est une cigarette de
Benson & Hedges, présentée
dans un paquet rigide à rabat.
Et qui plus est, elle est vendue
au même prix qu'une King Size.
Allez, jouissez d'une expérience de plus.



Vive la différence



AVIS: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger croît avec l'usage — éviter d'inhaler.
Goudron 19 mg Nicotine 1.6 mg